Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

	Coloured covers / Couverture de couleur			Coloured pages / Pages de couleur	
	Covers damaged / Couverture endommagée			Pages damaged / Pages endommagées	
	Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée			Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées	
	Cover title missing / Le titre de couverture manque	~	2	Pages discoloured, stained or foxed/ Pages décolorées, tachetées ou piquées	
	Coloured maps /			Pages detached / Pages détachées	
	Cartes géographiques en couleur	/		Showthrough / Transparence	
	Coloured ink (i.e. other than blue or bla Encre de couleur (i.e. autre que bleue de couleur (i.e.			Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression	
	Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur Bound with other material / Relié avec d'autres documents			Includes supplementary materials / Comprend du matériel supplémentaire	
	Only edition available / Seule édition disponible			Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from scanning / II se peut que	
	Tight binding may cause shadows or di along interior margin / La reliure serrée causer de l'ombre ou de la distorsion le marge intérieure.	peut		certaines pages blanches ajoutées lors d'un restauration apparaissent dans le texte, mais lorsque cela était possible, ces pages n'ont pété numérisées.	
/	Additional comments / Commentaires supplémentaires:	Pagination continue.			

pondances, etc., doivent être adressées u Redacteur-en-Chef, franc de

POLITIQUES, COMMERCIAUX ET LITTÉRAIRES.

VOL. 14.

MONTREAL, VENDREDI 31 JANVIER 1851.

No. 36.

L'Eglise en Angleterre.

Il est vrai que l'agitation se calme en Anglelerre; mais on ne saurait en remercier les champions de l'anglicanisme. Le membres de l'épiscopat et du clergé anglicans ont, par leurs actes, leurs écrits, leurs paroles, fait tout ce qui était en leur pouvoir pour surexciter les passions de l'ignorance et entretenir le mouvement. Si le calme se rétablit, on le doit sur tout à l'esprit chrétien avec lequel les catholiques ont supporté les injures faites à leur foi, à leurs pasteurs, au chof suprême de l'Eglise.

Ils ont suivi en cela les sages avis de leurs Evenues. Tandis que les prélats anglicans jouissez vous alors, car une grande récompense attisaient le seu des dissensions, les pusteurs vous est réservée dans les cieux. catholiques publiaient des lettres pastorales empreintes des sentiments avec lesquels les Apotres convertirent le monde à la soi de Jésus-Christ. Ce contraste est à lui seul tout un enseignement, et nous savous qu'il n'a pas été perdu pour les protestants qui observent, qui comparent et qui reflechissent. Nous desirons mettre sous les yeux de nos lecteurs quelques-unes des belles pages par lesquelles les nouveaux Evêques ont inauguré la prise de possession de leurs sièges. La sagesse et l'élounence de l'Episcopat catholique est rehaus sé par le caractere même des passions qu'ils s'efforcent de calmer par la charité. Ce sera une des plus belles pages de l'histoire religieuse de l'Angleterre que celle où l'on racontera comment les Evêques et le clorgé catholique ont repondu aux insultes et aux provocations de leurs adversaires.

Nous avons particulièrement remarqué les lettres de NN. SS. les Evêques de Newport, de Beverley, de Hexham, de Northampton. de Birmingham. La lettre pastorale de ce dernier mérite une attention particulière. parce qu'elle a soulevé plus de colères. Le Times a passé trois jours consécutifs à en faire les et par les paroles d'une multitude ignoranressortir l'insolence! Mgr. Ullathorne avait, le ; et pas un de ceux à qui Dieu a donné la des le début de la polémique, adressé aux journaux des lettres remarquables, par lesquelles il expliquait, avec autant de netteté que de vérité et de justesse, la valeur des mesures prises par le Saint-Siège et les raisons impérieuses qui l'y avaient déterminé. Ces premières explications ont été développées et completées dans l'Appel du cardinal Wiseman; mais les luttes de la controverse apaisees. Mgr. l'Eveque de Birmingham s'adresse à son troupeau pour le rassurer contre le menaces des ennemis de l'Eglise.

An moment où quelques seuilles anglaises assurent que, d'après un bill préparé par le ter à sa mître la couronne du martyre, ainsi aucun nete du Gouvernement ne saurait ren- confiance, et celui qui est notre consolation et avec lui en la qualité au nom de laquelle il dre les Evêques catholiques antres que ce notre force a ditaussi: Ne craignez pas, je suis traite les villaires ecclésiastiques; mais même vée, nons ne pouvons cesser d'être ce que Dieu être employée aux objets suivants: qu'ils sont. Aucune puissance terrestre ne toujours uvec vous. peut leur enlever l'autorité qu'ils tiennent de

plus rien à craindre des persécutions. Au seizième siècle, ses richesses étnient des primes à perdre, et les persécutions ne peuvent tourner que contre ses adversaires.

adressée au clergé et aux fidèles des diocèses de Birmingham et de Nottingham:

"Nous, Guillaume Bernard, par la grâce de Dieu et par la saveur du Saint-Siège apostolique, évêque de Birmingham et administrateur du diocèse de Nottingham, à notre bienaimé clergé séculier et régulier, et aux fidèles du diocèse, salut et bénédiction dans le Sei

"Mes Frères bien-nimes: Vous sercz heureux quand les hommes vous insulteront et qu'il vous persécuteront, et qu'ils diront faussement toute sorte de mal de vous à cause de moi. Ré-

" Dien notre Sanvenr, qui ne peut tromper ni se tromper, nous a donné cette promesse sa crée, cette consulation céleste. Il a adressé cette parole à ses enfants de tous les temps; i nous les adresse à nous-mêmes, et il ne peut manquer à ses promesses, il les dépassera plutôt. C'est pour cela que nous élevons les yeux vers Celui qui est à la droite de son père et nous en recevons des consolations abondantes. 11 a dit: Ayez consiance, j'ai vaincu le monde. Or, il est avec nons sur les eaux agitées. La colère de l'incrédulité est déchaînée contre nous; mais l'Ange du Seigneur, qui ferma les guenles des lions afin qu'elles ne pussent mordre, est à nos côtés.

"Qu'avons-nous vu? Nous avons vu le vicaire de Dien, le premier pasteur de la chré- | d'etouffer. tienté et les prélats de no re Eglise tournés en ridicule, leurs noms et leur saint ministère livrés à l'insulte, à la dérision sous tontes les formes; nous avons vu, dans les rues mêmes de notre capitale, en présence des gardiens de la tranquillité et de la décence publiques, nos vérités, nos mystères les plus révérés, les plus adorés, les plus salutaires, outragés par les acpuissance sur la terre n'u étendu la main pour protéger, contre de pareilles profanations, la religion de la plus nombreuse communion chrétienne qui soit dans les Etats de Sa Majesté. Les nations catholiques d'Europe se sont senties biessées, elles aussi, dans leurs affections les plus chères et les plus intimes, et on a offensé non-seu'ement les nations, mais encore leur premier pasteur; non-seulement leur premier pasteur, mais leur Dien même.

" Pour nous, mes frères bien-aimes, mettons-nous bien dans l'esprit que c'est ainsi qu'ils traiterent notre divin Maître dans les rues de Jérusalem, car il nous dit. Si le monministère, il servit interdit nux nouveaux de vous brit, sachez qu'il m'a hai avant vous ; si sans intérêt de faire connaître les sentiments mais purce que vous n'êtus pas du monde. le monchretiens par lesqueis les pasteurs de l'Eglise | de vous hait. Rappellez-vous la parole que re repondent à ces provocations. Comme le dit vous ni dite : le serviteur n'est pus plus grand si élocuemment Mgr. Ullathorne, de même que le maître. S'il m'ont persécuté, il vons perqu'Henri II n'a en contre saint Thomas de sécuteront aussi. Nous voilà instruits, prépa-Cantorbery d'antre puissance que celle d'ajou- res; nous voyons la verite de Notre Seigneur antrement, puisque, par un acte de la législadans ces choses mêmes; elles fortifient notre

" Qu'avons-nous entendu? Nous avons en-Dien et du Vicuire de Jesus Christ sur la terre. tendu le premier ministre de la couronne ré-Mgr. Ullathorne dit aussi que l'Eglise n'a pundre autant de mépris qu'un faible mortel puisse en répandre sur ce que nous savons être | que comport ient les circonstances. Bien les dons les plus saints et les plus sanctifiants d'encouragement offertes à l'apostasie, et l'ap- de notre cher Sauveur. Nous avons entendu pât de ses propriétés a fait le triomphe de ses des hommes du rang le plus élevé chercher à ennemis; mais aujourd'hui, l'Eglise n'a rien enflammer l'esprit des masses et à exciter une persécution morale et même légale contre nous. Nous avons vu des membres du clergé dans le Parlement pour qu'on revoquât les tomber, parce qu'elle est bâtie sur le roc. Nous laissons la parole à Mgr. Ullathorne, de Sa Majesté, de ceux qui se rangent sous la clauses prohibitives et qu'on nous permit de "Nons vous exhortons donc, frères bien-

hommes qui se donnent pour les ministres de blait. Nous vîmes alors le ministère existant mains de qui nous sommes, nous et nos œula vérité, de la justice, de la paix et de la cha | prescrire qu'on donnerait leurs titres d'hon- vres, à persévérer sermes et unis et sans crainrité, encouragés par ce haut exemple, rivaliser | neur aux nouvelles hiérarchies catholiques des | te dans la foi, à ne pas rendre le mal pour le de zèle pour semer la calomnie, l'insulte et colonies et aux prélats d'Irlande; comment mal, l'injure pour l'injure; mais, au contraire toutes sortes de mensonges contre les vérités | pouvions-nous penser que nous ne possédions | à y répondre par des bénédictions, à supporter que nous professons et contre les mystères qui pas en Angleterre ces libertés qu'on nous re- avec patience, comme vous avez fait jusqu'ici, nous consolent, contre les actes spirituels de connaissait en Irlande et dans la colonie? Le tons les désagréments temporels auxquels Ceux qui, par feur position, sont tenus de saire exerçant son ministère non seulement dens la respecter la liberté et la paix de tons les ha- catholique île de Malte, mais dans la ville de que corps, nous sommes patients, endurants et supposer que l'on nous accorderait moins de mecontents, ni affaiblir notre allégeance à re? notre souveraine; ils savent que notre fidelité et notre sommission à la couronne et à l'Etat sont une obligation de notre conscience, et que notre dévonement à notre chef spirituel qu'on tient à notre égard et celle d'un ancien est la garantie de celui que nous avons pour gouvernement dans lequel se trouvaient cernotre chef temporel; ils savent que notre ex- tains hommes revêtus d'un caractère tompoactitude à rendre à Dieu ce qui est à Dien rel et spirituel qui se concertèrent contre nodonne la mesure de notre e upressement à ren- tre bienheureux Rédempteur. Ils prétendaient dre à César ce qui est à César. Tout cela, ils qu'il était roi et qu'il se mêlait des uffaires le savent, et ils s'en prévalent contre nous! de l'Etat, et ce sut en vain que Notre Seigneur Quelle est la communion religieuse qu'ils au- répondit que son royaume n'était pas de ce mon raient osé traiter comme ils ont traité la no- de. Ils soutinrent qu'il avait confondu son tre, si toutefois il y en a une dans les Etats de | pouvoir spirituel avec son pouvoir temporel, et Sa Majesté qui compte autant d'adhérent;? Ils n'auraient osé agir ainsi envers aucune, car envoya ses disciples deux à deux dans tous ils auraient craint d'exciter des passions et des les pays. Il enseigna les multitudes, et ces colères que notre sainte religion nous ordonne

" Et quelle est, mes chers bien-aimés, la cause de ces attaques à nos libertés chrétiennes et nationales? C'est que les Evêques, qui ont si longtemps gouverné, ont échangé leurs tîtres étrangers contre des titres anglais. C'est que notre Eglise, en Angleterre, n'est plus sentement de Cézar. Les hommes d'Etat placée sons un régime exceptionnel, mais sous la règle ordinaire de sa constitution divine. C'est que, dorénavant, nos affaires spirituelles | ils avaient crucifié son Muître. Et quel était ne seront plus dirigées de cette façon exordi- le crime de saint Pierre ? C'est qu'il était denaire dont l'Eglise est gouvernée dans les pays paiens ou dans les contrées où les chrétiens sont le plus persécutés. En un mot, c'est que nous avions jugé que nous n'étions plus sous le coup d'une persécution.

" C'est en vain qu'on objecte que c'est là l'acte d'un sonverain étranger : car le Pape n'a point agi en souverain, mais en Evêque, et comme Evêque des évêques, comme Ches

suprême de l'Eglise " Notre Parlement lui-même fit cette distinctien il y a trois ans. Il adopta un acte en relations diplomatiques avec Sa Sainteté, re et reconnne entre Pie IX pape et Pie IX ce subterfuge et sans fondement : car nous avons la preuve certaine que le Saint-Père et que le chef actuel du Ministère avait, en

" Et ici, mes frères bien-aimes, nous ne pouvons faire autrement que d'être frappés de la ressemblance qui existe entre la conduite sur cette accusation, ils le crucifièrent. Il hommes dirent: Si nous le laissons faire, les Romains viendront et ravageront notre ville et Fils de l'Homme. Ses Apôtres se partagé. rent le monde : demandèrent ils pour cela la permission des gouvernements? Saint Pierre fixa son siège à Rome sans demander le conromains ne ponvant rendre saint Pierre disterent de ce qu'il était, ils le crucifièrent comme venu Evê que de Rome sans la permission du Gouvernement.

" De même notre Henri II ne pouvait rendre saint Thomas de Cantorbery autre qu'il n'était. Il ne pouvait défaire un Archevêque ; toute sa puissance se réduisait à ajouter de la réformation sur l'Eglise au scizième siè- dans l'histoire religieuse du monde. lieu, s'il n'y avait une dissérence visible, clai- sait notre sorce, pourvu que la grâce de Dieu de mesures qu'il croyait devoir conseiller. Semblables aux ture, on a refusé à l'E:at d'entrer en rapport se canonique, nous-mêmes, tout indignes que etc. nous sommes d'une place si sainte et si éleet son Vicaire nous ont fait : savoir, le premier Evêque de notre siège. La persécution, quand toute la délicatesse et tous les ménagements | re plus directe, c'est à dire par des actes violents succédant aux paroles violentes, ne seplus, il était connu que cette hiérarchie, ne rait que consolider et affermir, comme le prondeux circonstances différentes, pris la parole vent sousser et la battre; mais elle ne peut naire et sans interruption.

notre premier pasteur et coutre nous-mêmes. Pape avait vu un évêque protestant anglais vous être exposés à cause de votre foi, sachant que vous en recueillerez les fruits plus tard; nous vous exhortons à donner des explications bitants du pays savent fort bien que, en tant Rome elle-même, Sa Sainteté pouvait-elle calmes et raisonnaibles à tous ceux qui vous en demandent d'un ton convenable; à prier prompts à pardonner; ils savent que leur con- liberté en Angleterre, où plus d'un milion de pour ceux qui vous persécutent; à faire du duite ne pourra nous jeter dans le parti des sujets de Sa Majesté réclament notre ministé- hien à ceux qui parlent mal de vous, en vrais fils de ce Père qui est aux cieux; à faire entrer dans votre vie journalière les principes de votre foi ; à fixer vos regards sur la récompense que Dieu a promise a ceux qui l'aiment et qui soussent pour son amour. Puisse la grâce de Dieu être loujours avec vous!

" + WILLIAM BERNARD. Evêque de Birmingham et administra-teur du diocèse de Nottingham."

Ce langage si digne d'un évêque contraste rop avec celui qu'ont fait entend e les prélais du Gouvernement pour n'avoir pas excité la mauvaise humeur des seuilles protestantes. Le l'imes a tronvé cette lettre pastorale insolente et propre à envenimer les passions; mais le Times est si charitable!

Ainsi que le dit si bien Mgr. Ullathorne, les attaques mêmes dont le corps catholique a été l'objet sont un hommage rendu à la vertu notre nation. C'est pourquoi ils crucifièrent le de ses membres. L'Angleterre protestante a appris par, expérience qu'il est des devoirs dont le catholique ne franchit jamais les limites. Nous pensons, avec le d'gne Evêque do Birmingham, que lord John Russell seruit moins audacieux avec les méthodistes ou tout autre secte. Les catholiques sont très endurants, parce qu'ils sont forts; et ils peuvent se montrer patients, parce qu'ils savent que leur cause, qui est celle de la vérité, finira par triompher des mensonges et de l'hérésie.

L'Exposition et les Catholiques.

L'exposition de 1851 paraît avoir non seulement pour objet la propagande industrielle à sa mitre la couronne du martyre. Et que de l'Angleterre, mais il semble qu'elle doive résultat-il de toutes ces persécutions, si ce être exploitée encore au profit de la propagann'est la victoire de Dieu et la propagation de de religieuse. L'évêque de Londres (on sait la foi ? Il y a dans l'histoire de la religion un ce qu'ou entend par cette designation) a nomautre triomphe dont la cause merite d'être re- une un comité chargé d'étudier la question de marquée; mais les circonstances ne sont plus savoir quelles obligations impose à l'église autorisant le gouvernement anglais à entrer les mêmes. La véritable cause des victoires officielle cette circonstance solemnelle, unique

et sa qualité de souverain de Rome, mais non cle, ce sont les biens temporels des prêtres ; or | Ce comité a conclu qu'il importait d'abord Evêques de prendre leurs titres, il n'est pas vons étiez du monde, le monde, aimerait les siens; de Pape. Comment cela aurait-il pu avoir nous ne possédons plus rien, et c'est là ce qui de créer un fonds destiné à subvenir aux frais

La société pour la propagation dela connaisse souverain de Rome? Et si l'on objecte que Sa | combattants heureux de Saint Pierre, nous | ce du christianieme a souscrit aussitôt pour 12, Sainteté u pris cette mesure sans consulter sommes dépouillés de tout; nos affections ne 500 fr., et offre au comité une collection noml'Etat, nons répondrons qu'il ne pouvait en être sont pas de ce monde et notre force est toute breuse et variée de Bibles. livres de prières, spirituelle. A moins de quelque grande cau- ouvrages religieux en diverses langues, etc.,

Le comité conclut que la souscription devra

10. Inviter le clergé à multiplier les services religieux dans toutes les parties de la ville s'est conduit envers notre gouvernement avec | bien même elle serait entreprise d'une maniè- où ils seront nécessaires. Les places libres et

2º Fournir axx ministres titulaires le moven de se saire assister par d'autres ministres violait en aucune saçon la loi des que nous ne ve toute l'histoire, les bancs de notre chaire et qui prêcheront et réciteront les prières dans prenions pas les titres des évêques protestants de celle de nos successeurs. La pluie pent les diverses langues du continent, le service tomber, l'inondation peut venir, les vents peu- en anglais devant être célébré, comme à l'ordi-

3 ? . Assurer deux ou trois points de réunion où les étrangers et toutes autres personen publiant en entier la lettre pastorale qu'il a direction spirituelle de notre souveraine, des porter les titres en question, si bon nous sem- aimés, à avoir confiance en Dieu, dans les nes pourront recevoir toutes les informations

BBULBBBBBON.

LE MONTAGNARD

DEUX REPUBLIQUES.

1793.—1848.

(Premiere partie, 1793.)

(Suite.)

ce sut une confusion de serrements de mains, lieu de la campagne. d'embrassements, de fraternelles étreintes qui eût voulu en chasser tout un monde de pen- vers le ciel si noir, il murmura : Combien, hésées, que la volonté de Dieu soit faite!... Et las! ne seront pas au rendez-vous! il se dirigea vers l'escalier de bois qui conduisail à l'issue du souterrain.

Henri, le front léveur, mais la tête droize des terrains ; et profitant d'un pli avantageux, de fagots, et je regardais notre hôte qui me nons traquent comme des bêtes fauves n'aient semblait avoir une étrange figure, parlait de pas découvert notre retraite?

Tous le suivirent silencieusement; et bientôt cette voûte où retentissaient tout à l'heure dit il, d'une voix calme. encore les derniers accents des gentilshommes Provenceaux, devint muette, abscure, comme | à son fils qu'il voulait commencer sa route ; et elle l'avait été si longtemps...

Plus une lumière, plus un sousse, plus une voix... La nuit était froide et noire ; le vent de leurs pas, se prirent à marcher. Ils étaient soufflait par bousses inégales; les buissons silencieux. des campagnes et les arbres des routes s'inclinaient en gemissant, le tonnerre grondait, de louries gouttes de pluie s'échappaient des me, fouillant avec son regard pénétrant les nuages annoncelés qui couraient dans le ciel. Le marquis de Savernay, appuyé sur son fils, avait à peine sair cent pas, qu'il s'arrêta,

regardant s'effacer déjà dans l'obscurité de la nuit, les débris de cette vieille demeure sei-Alors, dans ce moment d'adieux supremes gneuriale dont les lambeaux gissient au mi-

En prêtant une oreille attentive et en suidevaient être pour plusieurs d'entre eux le sant silence, on eût pu entendre comme un dernier mot de la vie avant d'entrer dans la bruit imperceptible dans différentes directions. mort. Puis il se fit un silence solennel ; car C'étaient les pas discrets et étouffés des soldats le marquis de Savernay enlevait un à un, les dévoues à la noble cause prosente de leur roi ne put les trahir, il indiqua seulement du doigt noms inscrits sur les places inoccupées; pre- martyr, qui venaient de se reunir pour la dernant un flamblau, il approcha les papiers de nière sois sur le sol natal de la Provence. Ce bre s'agiter une sorme indécise : la slamme qui les consuma lentement. Pen-bruit, pour tout autre insaisissable, revêtissait En esset, quelqu'un s'avançait. Précédaitla flamme qui les consuma lentement. Pen- hruit, pour tout autre insaisissable, revêtissait dant quelques instants, son œil triste et pensif aux yeux du marquis de Savernay les formes il en éclaireur une de ces troupes de patrio regardu les cendres de ces papiers voltiger en pulpubles de la réalité : aussi les yeux du tes qui parcouraient la compagne? tourbillonnant au-dessus de sa tête, et s'atta- vieillard se voilèrent d'une sombre et amère cher ensuite aux parois humides de la voûte. tristesse, sou cœur se souleva au souvenir de lets et les amorcèrent puis, voyant cet homme Allons, dit-il, en seconnt la tête, comme s'il suprême adieu, et levant ses regards attristés

Notre cause est sainte et belle, mon pere,

Le vieillard ne répondit pas, mais il fit signe tous deux, évitant les sentiers battus et cherchant à étouffer dans l'herbe mouillée, le bruit

Le vieux marquis, la tête inclinée, se livrait à d'amères réflexions, mais le jeune homobscurités de la nuit, interrogeait de ses yeux attentifs les moindres inégalités du sol; car il savait combien Antoine Obrice eut payé cher celui qui fut veno lui dire: "Le marquis de Savernay et son fils sont entre nos mains."

La vengeance personnelle aidait singulièrement à l'enthousiasme républicain.

Tout à coup il s'arrêta :

Il me semble avoir appperçu quelqu'un murmura-t-il d'une voix faible.

Et dans la crainte que le bruit de sa voix l'endroit vers lequel il avait era voir dans l'om-

Le marquis et son fils tirerent leurs pistose diriger sur la droite, ils appuyaient à gauche en se courbant vers la terre, pour que la

et vint droit sur eux. Il n'était qu'a une que je saisais bonne contenance. vingtaine de pas, que l'on ne pouvait encore, tant l'abscurité était grande, distinguer ses le? interrompit Henri. traits. D'ailleurs, un épais monteau lui cachait le visage. Il passa si près du marquis que le bout de ce manteau eut touché le vieux la fin de la conversation: "C'est tout de mêgentilhomere si le vent l'ent agité.

Le cointe Henri, son pistolet dans la main, était prêt à faire seu au moindre monvement

voix en se relevant. Monsieur le marquis! fit celui-ci en se retournant vivement, Dien soit beni ! j'allais à

votre rencontre. Qu'y a-t-il de nouveau?

Quelque chose qui m'a para louche et m'a

donné à penser... Ma fille !... interrompit le marquis.

Soyez tranquillo monsieur le marquis, elle ne court aucun danger. Je venais sculement | sir a voir. Ce disant, j'ai bu un verre de vin prendre vos ordres; car si nous devons quitter avec lui; j'ai pris la cassette qui ne me quitcette barraque que nous habitons, il vant mieux | te pas, j'ai fait signe à Crépaux d'être aux que ce soit la nuit ; le jour tout m'est suspect aguets ; je lui ai dit de prévenir Mile Jeanne et je ne vovago pas tranquille.

Tes reflexions sont plaines de sens, Baptis- suis accourue au devant de vous tin, mais explique toi plus clairement.

L'inconnu, soit qu'il les eut apperçu et qu'il perquisitions domiciliaires, de suspects, et de voulut les rejoindre, soit qu'il voulutaussi quit- la sévérité des municipaux contre les receter la route frayée et marcher à travers, la leurs, lui qui d'habitude n'ouvre la bonche que compagne, changea subitement de direction pour boire ou pour manger. Vous comprenez

Es-tu sur que cet homme ne soit pas un trai-

L'envie ne lui en manque pas, mais il est trop simple pour cela... Laissez-moi vous dire me drôle, cito yen, de sortir comme ça toutes les nuits et de rester ensermé le jour.

Dame, lui dis-je, quand on fait la contrebande, on n'a pas tous ses aises, on travaille la C'est Baptistin !.. dit il, tout à coup à demi | nuit, on se repose le jour et on compte sur de braves camarades comme toi, pour ne pas empêcher les amis de travailler.

Ça avait pour le tranquilliser; cependant tout à coup il me dit : " As tu été faire reconnaître tu passe et celle de tes camarades au district?".

Pardieu ! nos papiers sont en règle comme de vrais enfants de la municipalité. Il y a des signatures et des timbres que o'est un plaiafin quelle soit prête à tout évenement, et io

Mais, dit le marquis avec inquiétude, es-tu Tout à l'heure j'étais dans la cuisine à me bien sûr que pendant tou absence la maison silhonette de leurs corps disparut dans la masse chansfer par mégarde les pieds devant un seu n'ait pas été cernée, et que ces bandits qui désirables concernant la religion et l'Eglise d'Angleterre.

4 2. Aider les ministres qui vondraient reunir des étrangers autour d'enx, à approprier à cet effet les églises et les chapelles qu'ils desservent déja .

5 2 Adopter les meilleurs moyens de faire connaître aux étrangers les dépôts d'ouvrages religienx, les eglises et chapetles où ils pourraient entendre le service religieux dans leur langue nationale.

Ce sont là, en en conviendra. d'étranges pretentions! Ou sont donc les anglienns de France, d'Allemagne, d'Italie, d'Espagne, d'Amérique même et des autres parties du monde ! On ne trouve des anglicans hors des lles britanniques que sur les points du globe où l'on rencontre des Anglais. L'Allemagne protesdante elle-même ne possède pas, au milieu de ses sectes variées, la nuance anglicane La présence d'un million d'étrangers à Londres n'y amenere certainement pas un anglican de plus. Quelle nécessité donc de muldiplier les services de l'Eglise officielle, d'avoir des chapelles provisoires, de se livrer à des prédications extraordinaires.

Nous comprendrions que le gouvernement anglais, qui s'impose de si grands sacrifices pour cette solemnité, s'occupat des moyens de fournir à tous les étrangers la facilité de remplir leurs devoirs religieux. Or, il est certain que parmi les visiteurs ceux professant la religion catholique seront les plus nombreux. et que les chapelles on églises catholiques de Londres seront insuffisantes à les admettre tons, même pour entendre sentement une mes-

Il serait donc du devoir du Gouvernement de mettre temporairement à la disposition du Cardinal-Archeveque de Westminster des locanx qui seraient provisoirement convertis en chapelles, afin que les étrangers pussent consacrer à Dieu le jour du dimanche. Il serait nécessaire d'accroître aussi le nombre des ce-clésiastiques, en les appelant des diverses parties du continent ; mais ce ne sont certes pas les membres du clergé anglican qui seront en trop petit nombre!

L'initiative prise par l'Evêque de Londres ne peut manquer d'appeler la sérieuse atten-tion de Son Ein. l'Archévêque de Westminster. Les catholiques de Londres ont beaucoup à faire pour offcir à leurs frèces du continent qui les visiteront l'annee prochaine les secours indispensables. Nous espérons bien que les visiteurs de l'exposition n'iront pas à Londres pour afficher aux yeux des Auglais l'incrédulité et l'impiété dont on accuse les habitants du continent. Une question importante pour les catholiques qui ont l'intention de visiter Londres durant l'exposition, est de savoir s'ils pourront entendre la messe le Dimenche. Si le gouvernement nevient pas en uide aux efforts de l'autorité ecclésiastique, il est matériellement certain qu'ils ne le pourront pas.

MÉLANCES RELIGIEUX.

MONTREAL, VENDREDI 31 JANVIER 1851.

Première l'age :- L'Eglise en Angletorre. - D'exposition et les Cathologues. Feuilleton: -- Le Montagnaud on les deux Républiques-1793-1848-(suite.)

Un protestant consequent.

Nous extrayons du New York Freeman's journal la lettre survante adressée à l'Editeur In Church of Ireland Magazine, par un célèbre medecin, Dr. Richard Graham, que ce journal avait attaqué à l'occasion d'une corresponlance anicale échangée entre lui et un prêtre catholique:

"Je suis protestant par le hazard de ma "Maynooth. Etant protestant, j'ai appris à cusci le Pape de ne pas tenir compte d'une

" refeter l'autorité de l'Eglise, même l'autorite du Church of Ireland Magazine. On m'a aussi appris à feuilleter les Ecritures, à les " lire "sans notes ni commentaires," et à les " interpréter moi-même à mon gré:

" Comme protestant, j'ai donc ce droit, et j'en use sans m'embarrasser de votre censure, ni de l'autorité de toutes les Eglises, ni des "tontes ses nombreuses modifications, étant basé exclusivement sur ce droit de jugement prive. Vons, et les mitres ministres protestants qui rédigez le " Church of Ireland Madroit si vous le pouviez. Vous expérimen ter, par ropport à vous mêmes, l'inconve- loi au posélytisme des catholiques." nient pratique de ce droit ; delà, force " déclamation," et quand vous vous sentez pressés de trop près par les protestants dissidents, vous prenez un ton violent, et usez d'un langage grossier, pour les calomnier et, leur prêter des motifs vils et ecrromous quand ils s'avisent de saire ce que vons leur avezenseigné, et conseillé.

" Nous étant séparés de l'Eglise catholique en proclamant le "droit de jugement privé," et continuant, même à présent, dans ves controverses avec l'Eglise de l'ome de fairesonner bien haut ce droit assume dans toutes les chaires et sur toutes les plate-formes, vens vous tournez vers vos congrega-· tions respectives, et vons nous dites : " Gardez-vous de penser en opposition à notre enseignement."

" Ainsi vons souffez le chand et le froid simultanément; a yant une mesure pour vous et une autre pour ceux qui ôsent ne pas pen ser comme vous. En un mot, vous exercez un despotisme odieux et intolérable auquet tont vrai protestant refuserade se sommetire.

"Que vous importe si je crois à quelqu'une, on à toutes les doctrines de l'église de Rome ! En les croyant toutes, je deviendrais catholique, ce que j'aurais le droit de faire par l'exercice de mon "jugement prive" selon votre propre enseignement.

"Ce qui constitue un Catholique, est parfaitement clair: en quoi consiste le protestantisme? cela n'est pas egalement clair. Aucune eglise protestante ne l'a defini. Vons paraissez ne pas comprendre la ques-'tion, on bien vous la dénaturez à dessein.

Je puis être protestant, et croire à la Transubstantiation, on à ancune autre doctrine "quelqu'elle paisse être pourva que je proteste contre l'autorité de l'Église catholique, et à plus forte raison contre celle l'aucune autre Eglise, et que je substitue à sa place mon propre " jugement prive."

" Si tout ceci n'est pas exact, je vous serai obligé, et vos lecteurs en général le seront aussi, si vous pouvez m'apprendre ce que c'est que le protestantisme. Mais je vous ' défie d'en donner une autre définition; et, ' par consequent, il est clair que vous ne sauriez justilier vos attaques contre aucune secte "religieuse, puisque vous n'avez point mispropre doctrine "aucune autorité?"

Les Everues Anglienns d'Exeter et de St. David.

(Nous avons déja dit que les évêconfrères évêques, à la Reine, au sujet de "l'Agression papale." L'Eveque d'Exeter a donné les raisons de son resus dans une lettre adressée à la Reine, et rendue publique par la voie des journaux.)

L'Eveque de St. David a fait comme celui d'Exeter, connaître les motifs qui l'ont empêche de signer l'adresse de l'Episcopale à la reine. Dans une lettre adressée à l'Archevêque de Cantorbéry, il déclare ne ponvoir adhérer aux allusions faites a la loi d'Elisabeth: "car, dit-il, les dispositions en ont été abrogées par le bill d'émancipation. En la citant on ne prouve rien, ou on prouve "naissance et de mon éducation, comme je trop. En effet, cette loi n'a-t-elle pas été vio-" serais catholique si j'étais ne de parents ca- lée déjà, sans réclamation, par l'envoie des vi-"tholiques, et avais reçu mon éducation à caires apostoliques, et est-il raisonnable d'ac-

loi qu'on a si longtemps laissé dormir? La rappeler, c'est exprimer un désir de la voir remettre en vigneur; or, ce sernit annuler l'acte d'émancipation et l'Evêque de Saint-David ne peut consentir à accepter la responsabilité de paroles qui, directement on indireclement tendent à co but. Reprocher au Pape une inpurdonnable insulte, parce qu'il "hommes d'Eglise, le protestantisme, dans prédit le retour des Anglais à sa propre croyunce, c'est une querelle tonte grainite, paisqu'il doit considérer cette démarche comme le plus grand bonheur qui leur puisse arriver." Enfin le Prélat anglican " est effrayé" de voir guzine" vous vondriez bien nons enlever ce dans l'Adresse une passage qui semble " inviter le l'arlement à imposer silence par une

> Ces deux dignitaires de l'Egtise établie ne sont pas les seuls qui jugent si sainement la position des entholiques et la démarche du Saint-Père. L'Evêque anglican de Norwich répondant à une Adresse antipapiste signée par près de huit cents membres de son clerge, par un grand accroissement de ses membres;" est fait pour leur deplaire; mais "qu'une que ces titres ne portent pas atteinte à des l'immense monvement catholique qui s'opère droits éxistants." On peut être choqué d'entendre les Evêques entholiques dire: Nous gonvernons tels et tels diocèses avec la juridiction ordinaire et tels autres comme administrateurs; 'mais une division territoriale quelconque est nécessaire pour toute communion chrétienne, et dans une Eglise épiscopale, le terme qui désigne le district d'un Evêque est dans leur communion seule on peut se sauver, " mais en tolerant l'Eglise romaine, il fant necessairement tolérer sa foi dans ses dogmes. Or, la question de cette tolérance est déci-On aurait beau desendre au Cardinal Wiseman de porter son titre, aux Evêques de prendre ceux de leurs diocèses, ' sons d'antres noms ce serait la même organisation, le même travail," malgré toutes les lois qu'on ponrrait. inventer." Je ne voux pas, continue le Prelatanglican, exagérer le danger de ce progrès de l'Eglise romaine, mais si le jour était proche où il fandrait désendre la vraie soi contre les envahissements de cette Eglise. ce ne serait pas dans le cabinet de la reine ou dans l'arène du Parlement que le débat devrait être vidé, mais nais, et la tonsure à M. H. Z. Gascon. dans nos paroisses respectives.

De telles paroles font assez voir que les mesures violentes, si on y voulait recourir, ne renconfreraient pas en Angleterre une approle plus intéresses à comprimer l'élan du cathoun langage analogue, et s'il est vrai que lord | lui sera offert que joudi,le 6 Février prochain. John Russell nit écrit à Rome à lord Sh.ewsbury pour le prier d'assurer Sa Sai iteté que les mols injurieux de momeries et de superstitions ne s'adressent pas aux catholiques, nons denistère n'a pas, on l'a vu par la réponse de la l'exploitation des mines pour songer au retour. reine, partagé les passions de lord John Rusrell; la presence des Irlandais au Parlement rendrait très douteux le résultat d'une tentative contraire à leurs droits ; il est donc possibl que la liberté des catholiques ne soit pas sérieusement mise en périi.

Leurstitude dans les meetings impose aussi i leurs adversaires. A Norfolk, dans le Worcestershire, a Surrey, s'ils n'ont pas triomphé, du moins ils ont noblement desendu leur zause. - Ami de la Religion.

Bienfaits de la Reforme.

Le Duc de Bedford, frère de Lord John Russell, jouit de l'énorme revenu suivant qui provient des biens de l'Eglise Catholique confisques par Henri VIII, et conférés par ce prince à John Bussell duquel la famille du premier ministre tite son origine :-

'Abbaye de Dunkswell	£19,000
avistock	57,712
e Priedré de Mount Grace	43,000
Custle Hyncl	1.847
l'Abbaye de Woodburn	27,000
a Prébende de Melchburn	13,000
l'Abbaye de Thorley	25,650
lovent Garden	10,000
St. Pieran, (Cornwall) et la)	
propriété des Dominicainr à }	
Exeter	10,000
Beaulien	20,000

Total £227,209 Après cela Lord John Russell n'a-t-il pas leur dit : Qu'ils peuvent sans doute " voir droit de vanter les " grands bienfaits de la gloavec méfiance une nouvelle organ, sation de rieuse réforme," et de se facher contre les enf'Eglise romaine, qui ne peut s'expliquer que piétements de l'Eglise Catholique qui ne réclame que sa part de liberté sans songer à reque les titres nouveaux indiquent une rivalité demander les anciens biens dont elle a été avec ceux que portent les Evêques de l'E- déponifiée ! Mais comme l'ombre même du glise d'Angleterre; que le titre de cardinal dangersfait trembler une munvaise conscience, les donze millions sterling de revenu de "l'E-Eglise épiscopale n'estplus tolérée si on entra- | glise établie par la loi," et les chissres ci-desvela liberté qu'elle a de choisir ses Evêques, sus, peuvont aider à nous expliquer l'épou de déterminer leur nombre et leur rang et de vante du cette Eglise et de lord John Russel teur donner que que titre que co soit, pourvu qui la gouverne en ce moment, à la vue de

ANGLETERRE. - Londres, 23 decembre. - Lord Petre, M.Ch. Langdale et plusieurs personna ges distingués, à la tête d'une députation des catholiques, ont présent è au cardinal Wiseman une adresse dans laquelle, après avoir rappelé diocèse." C'est une chose triste d'entendre les outrages dont le savant prélat a été l'obdes compatriotes et des chrétieur assirmer que jet, ils revendiquent le droit de porter avec lai les hames qu'a soulevées l'acte du Souverain-Pontife pour lequel ils protestent de leur nieux dévouement. Le clergé et les fidèles d'Islington, les membres de la Société de St. Viacent de Paul, le prieur et 11 communauté lu monastère de Downsido ont aussi envoyé des adresses au Cardinal-Archevêque.

Ordination.

Hier, Mgr. l'Evêque de Martyropolis a conféré, dans la chapelle du petit seminaire de Ste. Therese, les ordres moindres à MM. Plessis dit Belair, A. Z. Poulin, F. X. Bourbon

Mgr. l'Evêque de Montréal devant être ibsent jusqu'à mardi prochain, le Buste en bation générale, môme parmi ceux qui sont marbre, représentant Sa Grandeur, qui devait lui être présenté demain, jour de sa fête, sion pour enseigner, n'ayant, d'après votre licisme. Plusieurs journaux influents tiennent par Son Honneur le Maire de Montreal, ne

Nous lisons dans le Herald que six d'entre les messionrs decette ville et des environs qui vons conclure que le premier ministre recon- étaient alles tenter sortune en Calisornie, sont ques Anglicans d'Exeter et de St. David naît qu'il a fait fansse ronte et que son brûlot, arrivés la semainé dernière, et se disent très ques,n'à servi qu'à amener la manifestation du fqu'ils n'aient pas réalisé à la lettre les espébon sens public. Les scènes ignobles de la rue | rances qui les avaient attirés dans le moderne ont put soulever l'indignation de l'Europe ac- Eldorado. Des amis canadiens qu'ils y ont laistholique et jeter la douleur dans le cour de sés, les uns en seraient volontiers revenus, si nos frères d'Angleterre, mais chez eux, une les moyens pécuniaires ne leur cussent fait émente ne décide pas une question. Le mi- défant, les autres étant trop engagés dans

> derniers arrivages d'Angleterre, est celle de l'arrestation à Londres de Robert Fenning Coles, ci-devant l'un des employes de la banque succursale de la Cité, à Québec, et disparu le 29 septembre dernier, après avoir commis, dit-on, des sonstractions considérables en valeurs monnayées au préjudice de cette insavait offert par la voie des journaux une ré- battre.

compense de deux mille piastres à quiconque livrerait ce fugitif aux mains du geolier de l'une des prisons de cette colonie.

Une dépêche télégraphique transmise avanthier de Québec, nous apprend que le procès de M. Hamilton, impliqué avec Coles dans cette affaire, était en voie d'instruction, et que le enissier de la Bangas. M. Gothings, n'avait pas en assez de wede da journée de mercredi pour rendre femoignages

Le Palais de Cristal de Hyde Park à Londres, a été livre aux Commissaires Royaux, pour inspection, le premier de janvier, quoiqu'il sût encere innchevé à cette époque. Dix mille personnes se sont enpressées d'aller payor lear tribut d'admiration à cette construction prodigiense destinée à être la merveille architecturale de nos jours.

Les préparatifs de la Grande Exhibition se continuent avec activité. Parmi les articles envoyés de l'Inde est une robe en perles estimée valoir sept mille louis; une selle montée en or et enrichie de pierres précieuses, évaluée à 6,600 louis, et qui sut la propriété De Bunjeet Sing.

Plusieurs souverains et princes d'Europe ajoutéront par leur présence à l'éclat de l'im-. posante exhibition qui se prépare; mais nons voyons par une lettre du Président des Etats-Unis à l'un de ses amis de Manchester (Angleterre) que le chef de la république américaine n'y paraitra pas.

Les journaux d'Albany mentionnent qu'un comité des deux chambres législatives maintenant en session, a été formé dans le but de procurer une révision du Code de l'Emt de New-York, récomment adopté, et les amendements dont il est susceptible. Le Comité est autorisé à s'adjoindre pour ce travail les rédazions même du Code nouveau auquel on ne croit pas qu'il y ait lieu de faire de grands changements.

Depuis peu de temps on emploie en Angleerre un article tout-à-fait incomm jusqu'ici dans la fabrication des chaussures ; c'est un cuir designé par le mot Pannus Corium. ou drap cutane, dont l'inventeur se nomme Hall. La matier : est le coton, mais il offre l'apparenceda cuir et il en a la consistancejon se sert pour le nettoyer et le faire reluire du moyen communément en usage. On le dit aussi durable que le cuir, mais il lui est supérieur en souplesse et ne déforme pas le pied,

S'il est vrai que le département des postes ait été abandonné par le gouvernement impérial au contrôle de la colonie, il est également à espérer que les réductions postules ne tardent pas à devenir une réalité.

FACHEUX ACCIDENT .- Un accident hien déplorable vient d'arriver dans la prossede St. Martin. Dans l'après-midi de mercre di dernier, le nommé François Pesant dit Sansquartier, agé de 22 à 23 ans, eut le malhent d'avoir le bras gauche broyé par la machine d'un moulin à battre, sous les circonstances suiavaient refusé de signer l'adresse de leurs loin de porter la désolation chez les catholi- satisfaits de leur lointaine excursion, bien vantes. S'étant placé sur un amas de gerbes de blê qu'il-faisait glisser-sur-le-moulin, à l'aide de planches formant un plan incliné, il posa accidentellement le pied sur les madriers, perdit l'équilibre et, entraîné par son propre poids, il fot à l'instant précipité sur le fatal conage. Le mouvement de la machine ne s'arrêta que lorsque les dents de fer curent brisé en le mutilant le bras de l'infortuné. L'amputation immédiate u bras an-dessas Au nombre des nouvelles apportées par les du coude fat jugée nécessaire. On nous informe que l'opération a eté henrense et que le patient est en voie de rétablissement. Il a conservé tout le temps une force et une énergie surprenantes. Il n'était marié que depuis quel ques mois.

Cet accident prouve, une sois de plus, que nos cultivateurs ne sauraient user de trop de titution. On sait que la banque de la Cité précautions en suisant usage des moulins à

abords de la maison.

Mon père, dit Henri, rien ne nous retient fiter au contraire de cette muit qui est noire, jours à M. Bressieux, ainsi que c'était notre

Qui sait? ditle marquis en seconant la tête, si je convais ce vent là. Bressieux se souvient encore qu'il me doit tout ce qu'il possede et, de plus, l'honneur de sa la pluie tombera, nous couvrirons Jeanne avec maison?... La révolution a glace bien des cœurs, étousse bien des souvenirs!

Il y a tels services rendus qui ne peuvent jamais s'oublier.

Tu n'as pas encore de cheveux blanes sur la iète, reprit le marquis avec un sourire amer. Nous partirons cependant; advienne que pour- prit la jeune fille en relevant son charmant

Comme ils n'étaient pas loin de la maison riant vers som père: Si c'est un traitre, dit-il, mère.

il a le sommeil du juste. 🧈 cing voyageers quittaient la maison de leur me laisse pas ici !... quittons la Provence, j'ai liôte. Celuici avait protesté très haut de ses le pressentiment que ce pays nous portera bonnes intentions, en voyant combien les ci- malheur... ah ! mon frère, j'ai peur ici !... cet

Sovez tranquille, monsieur le marquis, vous enchanté de les garder plus longtemps. Il y savez que la confiance n'est pas mon fort, et out des deux côtés force poignées de mains e vous déclare que tout est tranquille aux données, et l'on se sépara les meilleurs amis serra les poings avec une rage concentrée et du monde.

pied ; mon avis est de ne pasuttendre, de pro- s'était mise en marche malgré le vent qui, de tant de silencer Puis il reprit : minute en minute, devenait plus violent et pour aller demander un asile de quelques soulevait devant eux en tourbillons les feuilles arrachées aux arbres,

Il va y avoir un orage terrible, dit Crépaux;

A la grâce de Dieu, dit le marquis. Quand nos manteaux. Et s'approchant de la jeune fille, il ajouta d'une voix à la sois assectueuse et inquiète; il te faudra bien du courage, ma panvre enfant, car la providence te réserve de longues éprenves.

J'ai du courage et de la force, mon père, revisage.

Henri, qui était en avant, la serra sur son ot ils trouvérent leur hôte paisiblement endor- | Mme Bressieux ; c'est une excellente femme | c'est un cœur noble et reconnaissant. Aussimi dans la cuisine alienti se retourna en sou- qui aura pour toi les soins et l'affection d'une

Seule !.. sans vous !.., interrompit Mile de Une theure the s'était pas écoulée que les Savernay épouvantée; oh! je t'en prie, ne tovense contrabandiers payaient largement homme qui nous poursuit et qui est tout puisl?hospitalité; il a vait même assuré qu'il serait sant contro nous... L'orn

Henri, à ce nom, à ce souvenir qui lui rapplus ici ; partout des bandes armées sont sur il avait peur, voilà tout. La petite troupe dre au cour !... Après ces mots il y cut un ins-

Tu ne sais pas, ma pauvre sœur, combien est longue et interminable la route que nous allons entreprendre. Marchant à nied, sans asile pour nous reposer, poursuivis par nos ennemis, que deviendrait une semme mêlée à tous ces dangers, à toutes ces satigues sans cesse renaissants? Ils ne briseraient pas ton courage, ma pauvre Jeanne, mais ils épuiseraient tes forces.

Jeanne baissa la tête et pleura; elle com-

prenait que son frère avait raison. La voix d'Henri était donce et affectueuse Ma bonne petite sœur, j'ai bien pense à tont cola, et mon plan est prêt. Nous avons fait dans notre vie autant de bien que nous avons pu, et j'espère que nous ne rencontrerons pas où ils avaient pris logement, ils firent silence. cœur et lui prenant le bras sous le sien, il lui que des ingrats. Tu te rappelles bien ce di-Tout était colone comme avait dit Baptistin ; dit : Vois tu, ma petite sœur, tu resteras cliez gne M. Dupuis, l'ami d'enfance de notre perc! tot arrive à Paris, soit chez lui, soit chez un autre, je to proparerai un asile sûr, nous avons grace an ciel, des amis nombreux sur lesquels nous pouvons compter. Baptistin, muni de passes on règle viendra te chercher. Ne tronves-tu pas cela bien arrangé?

Oui, dit Jeanne d'une voix triste, Dieu le venille !...

L'orage grandissait: les grondemens du ton-

nerre étaient plus rapprochés et des éclairs pelait les laches atrocités de la maism juune, rongeatres sillonnaient le ciel de leurs feux électriques. Les arbres pliés par des rassales murmura : Pourquoi la balle de mon pistolet de vent craquaient comme les mâtures des Au sond, ce n'était pas un méchant homme; l'a-t-elle frappée à l'épaule au lieu de l'attein- l vaisseaux lorsque sou file la tempête, et l'on entendait les gémissements plaintifs des oiseaux de muit effrayes.

Crépaux hochait la tête d'un air inquiet : Henri avait mis son manteau sur les épaules de sa sœur. Le marquis de Savernay marchait sombre et pensif, sans paraître s'appercevoir que la sondre grondait an dessus de sa tête et qu'un vent surieux s'engoussirait en sifflant dans les larges plis de son manteau.

river du point où ils étaient partis à la maison de M. Bressieux qui était près de la ville.

Baptistin, dit Henri, es-tu sûr que nous commes dans la bonne direction?

Parfaitement, monsieur le comte; prenez pour point d'horison ces grands arbres qui se détachent de minute en minute à la lueur des éclairs.

Au même instant, les nuages qui étaient an-de-sus de leur tête creverent comme des outres remplies d'eau et laissèrent échapper

des torrens d'une pluie glaciale. Pardieu, grommela Crepaux, nous nous serions bien passé de cela.

C'est un détail, de Baptistin de sa voix grave, en ôtant sou manteau de ses épaules et en allant le placer sans dire un mot sur le dos du comte Henri.

Merci, fit le jeune homme d'une voix affectueuse; mais to ?

- in spirition in the contract with t

Moi, reprit le digne serviteur, la pluie me connaît et je connaîs la pluie; nous sommes bien ensemble. Et il alla reprendre sa placo à quelques pas derrière le marquis.

Le tonnerre mugissait avec fracas, et la pluie poussée par le vent battait les voyagours

Déjà de longues flaques d'eau barraient le chemin, et la pluie torrentielle avait trempé la terre de manière à en faire une houe liquide dans laquelle les pieds clapotaient comme s'ils cussent marché dans un marais.

La pauvre jeune fille, peu habituée à se trouver dehors par de semblables temps, gre-Il y avait près de six lieues à faire pour ar- flottait malgré le manteau dont on l'avait conprerte et qu'elle ramenuit de son mieux sur sa poitrine, en croisant ses bros; ses beaux cheveux blonds collés sur ses tempes par la pluie et la violence du vent, saisaient serpenter sur son cou et sur ses épaules de lourdes gouttes d'enn qui la glaçaient.

Frêle enfant l.deja épuisce par celle course fatigante, elle sentuit ses membres trembler, et ses pieds délicuts se gouffer si doulonreu-, sement qu'elle pouvait à peine se soutenir. A chaque instant, elle glissuit sur la terre humide, et cependant pas une plainte ne s'echappait de ses levres; elle luttuit avec son courage plus encore qu'avec ses forces et cependant elle avait encore deux lienes à faire!

(A continuer.) La nature nous à donné deux oreilles et me,

The symmetry and the time

scule bonche, pour nous apprendre qu'il fant plins éconter que purler.

Un froid des plus intenses a succédé depuis avant-hier à la température adoncie des jours précédents. Le thermomètre était descendu hier à 24 degres; il marque anjourd'hui vingt degrés.

Le disserend qui se poursuit entre les Juges et les Avocats de Québec a déjà provoque des manifestations en favour des premiers; la question semble maintenant devenir populaire. La lettre qui suit à ce sujet en est du moins un indice.

Opinion Publique.

APPROBATION DES JUGES.

Dimanche, le 26 janvier 1851, après la messe les habitans de la paroisse de Terrebonne, s'étant assemblés au bureau de G. M. Prévost notaire, sous la présidence de Paul Eloi Marier, écnyer, assisté de G. M. Prévost, comme | de Montonegra, ancien officier supérieur des secrétaire.

Il fut résolu à l'unanimité:

Que cette assemblée approuve hautement l'indépendance des juges, leur amour du pays, nommément de la classe agricole, dans la rédaction du tarif des frais de justice qu'ils viennent de faire sous l'opération de la loi, en faisant disparaître le lourd furdeau qui pesait sur le peuple depuis si longtemps, avec le système rnineux Chonoraires accordes aux avocats, greffiers, etc., etc.

P. E. MARIER, président. G. M. Prevost, sécrétaire.

P. S.-Il est à espérer que tous les journaux indépendants, publicront ce court rapport de cette assemblée, afin que le peuple en masse émette son opinion de jà si bien connuc.

G. M. PRÉVOST.

Phois.Unis.

-La Chambre des représentants, à Washington, a été récemment le théâtre d'une séance qui, pour être étrangère aux débats parlementaires n'en était pas moins intéressante. L'enceinte des seauces avait été mise, à la disposition de M. Asa Whitney, pour expliquer en public le plan de son gigantesque chemin de fer continental. Une nombreuse assistance s'était réunie pour entendre cette curiouse démonstration, que l'on cût regardée il y a dix ans comme utopique, et qui sera, suivant toute apparence, en voie de devenir un fait accompli avant dix autres années.

Arme d'un vaste planisphère et d'une carte du confinent américain, sur liquelle se trouvait indiqué le tracé de son railroad, M. Asa Whitney a minutiensement developpé tontes les parties de son projet. Il a fait ressortir princi alement la position centrale occupée, relativement au reste du monde, par les deux extremites de cette ligne immense, qui doit aboutir à New-York sur les bords de l'Athadique, et au détroit de Paget sur ceax du l'acifique.

M. Whitney, on le sait dejà, fait partir le railrond continental del extrémité mendionale du lue Michigan. Tu des motifs qui lui font choisir ce point réside parait-il, dans la fertilité. de la confrée. La compagnie devant trouver un poste voisin soient venus les dégager. Un principalement son indemnité et ses bénéfices seul de ces individus a pu être arrêté et mis à concession, et les deux tiers du parcours n'embrassant que des régions arides, elles doit naturellement chercher une compensation : or, c'est dans les 800 premiers milles du tracé qu'elle espère la trouver. Les soixante milles de terrain qu'elle demande à droite et à ganche de la route, en les payant à raison de 10 cents l'acre, lui paraissent devoir donner, dans cette première section seuloment, un produit assez bean pour faire face à tous ses engage-

Ce plan, qui soulève de fortes objections. mais qui compte aussi de chauds partisans, pourrait bien être en résumé, au point de vue financier, le plus avantageux de tous ceux qu'on a mis jusqu'ici en avant, si, en dotant le pays d'une immense voie de communication, il doit en effet non soulement ne rien demander au Trésor, mais encore y verser une somme de 8 millions, pour prix des terres concédées. Sous ce rapport du moins, il offre au premier coup d'ail un avantage sur la combi naison proposée par M. Benton. Quand au mérite topographique respectif des deux projets, les études senles pourront décider sériensement la question.

-Le procès du général Henderson, impliqué d'une manière si grave dans l'expédition Lopez, continue à la Nouvelle-Orléans, mais avec une lenteur qui ne présage pas un prompt dénoûment. Nous ne voyons même pas trop comment les débats iront jusqu'au bout avec le système qu'a pris la défense. A l'audience du 6 janvier, un témoin recontait comment, été condamné à mort, à périr par la privation s'étant embarqué pour aller à Chagres, on l'avait emmené à Cardenas. Dans sa déposition, il arrive à dire " qu'il y avait une expédition...." Aussitôt, M. Henderson l'arrête, et commence un discours qui dure plus de d'heure en heure, et qui l'empêchaient de trois heures, pour démontrer que l'accusation n'ayant pas pronvé matériellement l'existence d'une expedition, il devait être interdit aux une scule minute. A commencer du hui iètémoins de saire allusion à un sait qui n'était point judiciairement prouve. Les plaidoiries sur cette exception n'ont pas absorbé moins de deux séances, et nous ignorous encore la décision pronoucée par la cour.

Si ctrange que cela puisse être, les accusés de Gurdenns comptent sériousement sur ce moyen d'éluder les poursuites dirigées confre cux, et ils ne sont pas les seuls à le regarder comme efficace. Le Globe de Washington du 17 courant dit tranquillement : " Dans notre opinion; on ne pourra les condumner, fante de preuves, car il semble impossible d'établir judiciairement qu'il y a en expédition, invasion, debarquement à Cardenas, combat et fuite:" Un renvoi fonde sur de parcils motifs seruit tra enfants.

assurément chose curieuse; mais ce n'est pas une raison pour qu'il n'ait pas lieu.

FAITS DE L'ETRANGER.

-On lit dans la Gazetle de Lyon:
"Nous sommes pries, de la part de Mgr. 'Archevê me de Turin, de donner de la pu-

blicité à un fait admirable : " Les vicissitudes auxquelles le vénérable exilé a été en butte lui ont attiré une souie de lettres de la part de personnes pienses, qui lui ont présenté leurs félicitations et leurs offres. Cependant il a été plus particulièrement touche de celle qui, derniérement, lui a été envoyée de Mondonedo, petite ville épiscopale en Galicie, lettre que lui ont adressé MM. Pontier d'Arciniega et Emanuel d'Alcolan, chanoines de la cathédrale, et le premier aussi grandvicaire du diocese, M. Antoine du Pardo, et troupes de Sa Majesté Catholique. Dans cette lettre, qui est en latin, ils expriment avec une naïveté vraiment touchante leur regret, que le service de leur église les empêche l'aller personnellement offrir à Menseigneur les sentiments d'admiration, de reconnaissance, l'amour, que sa conduite a exités dans leurs cours; ils metteut à sa disposition leurs personnes, leurs revenus, leurs maisons; ils disent qu'ils lui envoient la lettre à Lyon, afin de vérifier s'il est toujours dans cette ville, et en ce cas là de lui faire parve air tout de suite la somme de trois mille réaux; enfin, ils concluent en lui faisant la double prière de ne pas refuser leur petite offrande, et de n'en dire mot à personne. Monseigneur, dans sa réponse, leur a déclaré ouvertement qu'il ne ponvait les satisfaire ni dans une chose, ni dans l'autre ; car si la modeste fortune qu'il a de sa famille, suffisant à ses modestes besoins, ne lui permettait d'accepter de l'argent de personne, l'emotion que lui avait fait éprouver le bienveillant objet de leur lettre ne lai permettait pas non plus de le tenir caché.

" Nous nous félicitons d'accomplir le vœa du pieux prélaten enrégistrant dans nos colonaes n fait si edifiant.

" Puissions-nous être assez heureux pour y rénssir de telle sorte, qu'à l'aide de notre journal, ce fait soit connu partout, et les auteurs en recucillent les éloges et les bénédictions qu'ils méritent!

-On lit dans le Salut public de Lyon du 19 : "Il paraît que l'uniforme des braves régiments de la garnison de Lyon a le privilège de soulever la colère de ces misérables qui ne voient dans notre exceilente armée. l'honneur et la gloire de la France, qu'un instrument l'oppression et de tyrannie. Il y a deux jours, nous étions condamnes à raconter un affreux guet apens dont un cuirassier du 3c régiment a été victime. Aujourd'hui encore, nous sommes amenés à enrégistrer une lâche agression dirigée contre deux soldats appartenant au 2e dragons, pendant l'une des dernières nuits.

" Assaillis par une bande composée, dit-on, d'une vingtaine d'individus, ils out pu henrensement tenir tête à leurs adversaires à distance en se défendant avec leurs subres, et attendre ainsi que quelques hommes de garde dans pour avoir attaque dejà un soldat d'un des régiments d'infanterie de la garnison.

"On parle encore d'une autre agression de même nature qui aurait eu lieu la même nuit ce dernier attentat.

" Nons ne nous expliquons pas, en vérité, les motifs de ce redoublement de haine. Jamais nous n'avions joui d'une paix plus profonde; jamais aussi l'armée, tout en suisant son devoir, n'avait moins provoqué les sureurs de ses ennemis."

-Le département de l'Isère est en ce moétrangers, qui parcourent les campagnes en que la loi sût athée, l'oseront ils ? pronantdes renseignements sur les église et sur les objets précienx qu'elles peuvent contenir. dont les communes de Villafontaine, de Gre- rassurent: "L'OMBRE DE VOLTAIRE PLANE EN à une distance de seize ou vingt pieds l'un de nay, de Saint-Jean-de-Bournay ont été le

L'alarme est si grande dans toute la contrée que, la muit, on déménage tout ce que taire, etc. Il y a la, assurément, un enseiles églises renferment de précieux pour le gnement des plus remarquables! mettre en sûreté.

-On écrit de Calais, 18 décembre : communication très curieuse, fuite par M. W.

Lynton à la société asiatique auglaisa. "Un négociant chinois, nommé Hian-ly, accuse et convaince d'avoir tue sa semme, a absolue de sommeil. L'exécution a en lieu à Amoy, an mois de juin dernier. Le condamne a été place dans une prison, sous la surveil lance de trois gardiens, qui se relevaient prendre aucun sommeil le jour et la unit. Il a vecu ainsi dix-neul jours, n'ayant pas dormi me jour, ses soustrances étaient si pénibles qu'il domanduit comme une grande faveur qu'on le fit perir par la strangulation."

-- Un fumeur ordinaire (en France) brûle par jour 15 centimes de labac, soit, par mois, 4 fr. 50 c., il use quatre paquets d'allumettes chi-20 c. par un, sans compter le temps perdu et cipation de tous ses enfants. les vêtements brûles. Si une famille est comune dépense unitrelle de 174 fr. 60 c. en fu- pouvoir:

Cette somme pajorait 1, 746 livres de pain à deux sons la livre, c'ert la nongriture de qua- 3,000,000 d'enfants des deux sexes.

Sait-on le revenu que font chaque année à PEtat les fameurs, les priseurs et les chiqueurs! nationale : nons le comprendrons dans l'énu-Cent dix millions de francs!

Le Journal la voix du Proscrit. M. Ledru-Rollin et le Dimanche.

Les hommes de stratégie ont pu regretter, dans l'admirable rapport de M. de Montalembert, sur la loi du Dimanche, certaire developpements qui, à les en croire, semblent ressenti, au fond de son cœur, une grande joie de ce que la vérité ait été dite une fois, et jourd'hui. avec se courage et cette franchise, à tant de gré les efforts de quelques feuilles conservatrices, qui ont été chercher des arguments cette vicessire." contre la proposition d'Ollivier, dans les vieux cartons du ministre des cultes de l'empereur Napoléon, l'immense majorité des honnêtes gens a compris qu'il y avait tont à la fois devoir le conscience et nécessité politique à se rangerautour de M. de Montalembert et de ses honorables collègues de la commission. nobles paroles de M. Guizot, dont la haute intelligence comprend si bien les éclatantes vérités proclamées à la tribune par M. de Mondiscutée la proposition d'Oilivier, les esprits timides, que la nobie franchise du rapporteur avait esfarouchés, ne reviennent à des sentiments plus généreux etplus dignes. Les périls qui menacent l'ordre social tout entier sont extrêmes : bien insensés donc qui ne comprendmient pas que le temps est passé des petites habiletés parlementaires, et qu'il n'est plus permis, aujourd'hui, de ménager, comme en des temps moins difficiles, les répulsions on les projugés de cenx-la q i s'insurgent contre la souvernincté de Dieu, et qui, en même temps, prétendent desendre l'autorité et combattie l'anarchie.

Quoi qu'il en soit, dès à présent, le rapport de M. de Montalembert a produit d'excellents résultats: il a forcé les adversaires, je ne dirai pas du catholicisme, mais du christianis me, en general, à se demasquer complètement. Il n'est pas jusqu'à M. Ledru-Rolliu qui ne se soit ému, sur la terre d'exil des paroles du couragenz champion de la tiberté religiense. Le numero de la Voix du Proscrit du 22 décembre, renferme un article on éclate tonte la haine antichretienne du célèbre dé-

" Vous avez en l'imprudence, s'écrie le heros du 13 juin, d'amouter contre vous, en sou levant la question religieuse, non-sculement la génération de la révolution, mais le DIX-HUI-TIÈME SIÈCLE TOUT ENTIER :- Ceci est une al lusion aux articles vollairiens de l'Ordre et du Journal des Débats. - C'EST PAR LA QUE VOUS DEVEZ PÉRIR. Croyez-moi, cette liberté sera la dernière sur laquelle vous aurez porté la

M. Ledru-Rollin. au nom du bon sens, au nom de la raison, proteste contre les entraves que le rapport de M. de Montalembert, " cette œula respecter."

Napoléon, " qui fit un holocauste de tontes nos libertes, qui rétablit tous les vieux fétichis. et dirigée contre des enirassiers du 3e. Nons mes, et rétablit le prestige perdu de la papanté." ne pouvons cependant garantir la certitude de fat obligé de reculer devant la proposition de Portalis.

Châteaubriand, lui aussi, ne voulait plus republiques."

and, les royalistes de tontes les branches, les la direction de l'antre terre voisine appartement infesté par des bandes de malfaiteurs scentiques qui voulaient sous la Restauration.

M. Leden-Rollin n'en serait pas surpris: C'est à elle qu'on attribue les nombreux vols l'Angleterre et sur l'Amérique "autorisent à ner." Le témoin revint sur ses pas et l'accusé sacrilèges commis dans ces derniers temps, et tont supposer. Mais que les démocrates se fit de même. Dès qu'ils se furent rapprochés

On le voit, M. Ledrn-Rollin invoque contre la proposition de M. d'Ollivier l'ombre de Vol-

Nons trouvons, dans le même numéro du Prozerit, un très-curioux article du citoyen "Le fait suivant vient d'être l'objet d'une Ch. Delescluze sur l'organisation democratique de l'éducation.

Suivant M. Deleschize, de tous les plans qui ont été produits depuis la révolution de 1789, le plus complet, le seul satisfaisant, est avait reçue, il cuvoya mettre un attelage à son celui qui fut élabore par Lepelletier de Suint-Fargeau, et dans lequel se lisent ces paroles:

"Pour que l'Eganté ne soit pas un vain mot, il ne suffit pas de donner des cours gratuits; la classe indigente ne saurait en profiter. Il fant que, depuis l'age de six ans jusqu'à donze pour les garçons, et jusqu'à onze pour les filles, tous les enfants, sans disfinction ni exception, soient élevés en commun, aux dépens le la République, et que tous, sons la sainte loi de l'égalité, reçoivent mêmes vêtements, même nontriture, même instruction, memes soins."

M. Delescluze déclare que ce sont la les mais principes, et que "c'est un devoir pour miques à 5 c., ci : 20 c., et trois pipes au moins les republicains de 1850 de reprendre l'œuvre, par mois, ci : 15 c. l'otal: 4 fr. 85 c. . on 58 fr. et d'assurer l'avenir de la patric par l'eman-

Voici, en résumé, ce que M. Delescluze et posée d'un père et de deux fils lumeurs, voilà ses unis proposeront, le jour où ils seront au " Education gratuite, commune et obligatoi-

re,-5,000 écoles communales, contenant

en chissres détaillés, le budjet de l'éducation tesois, pour ne pus laisser croire à nos lecteurs que nous n'avons pas envisagé cette importan-PAS INFÉRIEUR A 600 MILLIONS PAR AN. Qu'il se précipitérent sur lui et prévincent tout matle Moniteur, l'œuvre de l'illustre orateur, n'ait | fortune prendra une large part dans une dé- maison. pense qui pese exclusivement sur eux un

"Quant à l'élévation du chissre en lui-me prétendus défenseurs de la religion, qui ne me, nous n'avons pas à le justifier. Le princila voulent pas accepter telle qu'elle est. Mal- PE DE L'EGALITÉ COMMANDE; il ne reste plus du juge, qui possède cet idiome, corroborèrent qu'à subordonnea LES CHARGES PUBLIQUES à le déposition de ce plaignant.

Telles sont les doctrines " de la génération de la révolution" et " des hommes du dix-huitième siècle," sur les grandes questions du

éclectiques de l'Ordre à réfléchir sérieusement des dontes relativement à l'état mental de On nous a rapporté, à ce propos, de belles et sur les doctrines projessées à Londres et à Pa- l'accusé. Il y a sept ou huit ans, il avait été ris par leurs allies de la démagogie socialiste. pris d'une affection nerveuse à dater de laquel-Je conçois qu'il en coûte à ces vieux libéraux de s'incliner devant les commandements de se d'être le même qu'on l'avait vu précedemtalembert. Nul donte que, l'ici le jour où sera l'Eglisc, si spirituellement tournés en ridicule ment. Les autres témoins dirent cependant par Poul-Louis Conrier, le vigneron; mais qu'ils croyaient l'acense jouissant de la pleicelle de la célèbre Catherine Theot qui voyait vait paraitre douteuse. " La question à deci-

> A. DE COURSON. (Univers).

HAUT-CANADA. TRIBUNAUX. ASSISES CRIMINELLES DE JANVIER 1851.

Donald Sinclair est traduit devant le tribunal sur accusation de tentative d'assassinat contre la personne d'Alexandre Sinclair. Tons deux sont montagnards d'Ecosse. L'acte d'accusation contenuit trois chess: 12. Assaut avec infliction de blessures dans l'intention de tuer; 2º. même assaut avec intention de mutiler; 3º. Même assaut avec intention d'infliger des blessures graves.

La poursuite est sontenue par le procureurgénéral. L'accusé n'a pas de défenseur.

Le plaignant Sinchir rend son témoignage, dont suit la substance:

Sinclair et l'accusé avaient véen plusieurs unnées à proximité l'un de l'autre dans le Township de Chinguaconsy. Ils avaient en l'habitude de se préter mutuellement différens obiets selon leurs besoins réciproques. En décembre, l'accusé emprunta du témoin son moulin à vanner, et en retint la possession pendant dix on donze jours. Le 28 décembre au matin, Sinclair se rendit à la demeure de l'accusé dans l'intention de revoir son moulin, et vre ténébreuse de quelque moine, retrouvée de se procurer des chats que ce dernier avait lans les terres riveraines dont elle sollicite in la disposition de la justice. Il a été reconnu dans les arcanes du Vatican," vent apporter à promis de lui prêter. Entré dans la maison la liberté de conscience, "en faisant mine de de l'accusé. le témoin l'y trouva seul, en l'absence de sa femme et de son enfant qui l'avaient quitté la veille à la suite d'une querelle. Après que le témoin lui cût rappele sa promesse au suje! des chats qu'il avait promis de lui prêter, il déclara qu'il ne voulait plus les prêter, mais que, quant au moulin, il en avait fini. Le té noin et l'accusé sortirent enque la papanté continuât d'être " une espèce semble de la maison sans avoir en de différend, le pouvoir dictatorial planant sur de futures sans éprouver de colère l'un contre l'autre, et se dirigérent de deux côtés opposés : le té-Or, ce que n'a point osé Napoléon, au faite moin vers sa grange afin d'y préparer une du despotisme, ce que repensait Châteaubri- place pour son moulin, et le prisennier dans nant au cultivateur Ferguson. Ils étaient à quelque distance l'un de l'autre, lorsque l'accuse se retournant, cria à Sinclair : "Tu es "Les usurpations récentes du Vatican sur une cancille,et tu n'auras pas le moulin a vancore sur nous!" s'ecrie l'avocat-publiciste. l'autre, l'accusé courut vers le témoin et le frappa de toute sa force a coups de conteau an côté gauche de la poitrine. La blessure infligée an témoin saigna abondamment. Dans l'appréhension de voir cet a saut se renonveler, à la vue du conteau qu'avait tiré l'accusé dans ce but, Sinclair prit la fuite et fut poursuivi par son assaillant qui ne s'arrêta que lorsqu'il vit qu'il perduit du terrain.

Le témoin regagna sa demeure, et sans somponner la gravité de la blessure qu'il waggon, et retourna chez l'accusé avec un autre homine, après s'ètre mini d'un pistolet en se proposant d'en faire usage pour tenir en respect l'accusé s'il s'avisait de renouveler son agression. Arrivés près d'un hangar où le moulin avait été place, le voisin Fergueson vintan-dehors et dit au témoin : "Tenez-vous sur vos gardes, car Donald sinclair (l'accusé) est ici avec une hache." A ce propus, le tomoin rebronssa chemin et se retira aussi vîte qu'il le put, suivi de l'accusé offective menturme d'une hache. Durant cette course, il trébucha et tomba. En voyant son ennemi près de le joindre, il saisit son pistolet et en menaça l'accusé. Colni-ci, à cette vue, se desista de sa poursuite et rentra dans sa mai sou où il resta pendant que le témoin et ses hommes temportérent le moulin et s'éloignérent. De rétour chez lui pour la seconde fois, le témoin, sentant que la blessure était plus sériense qu'il ne l'avait ern, se procure les soins d'un chirurgien. Il fut confiné dans son lit. Depuis le jour en question jusqu'à l'ouverture des présentes Assises, et il n'est pas "La place nous manque pour décomposer encore parfaitement rétabli.

Lorsqu'il gardait encore le lit, deux juges de paix requeillirent sa deposition, et prirent des mération des dépenses de la République. Tou- mesures pour l'arrestation de l'accusé. Après qu'on out pénétre dans sa maison, on le tronve sur son lit ayant une hache à ses côtes. Il se te question, sous le point de vue pratique, nons leva, saisit la hache et prit l'attitude de la réne dissimulerons pas que ce crédit ne sera sistance, mais les agents de la force publique nous soit permis d'ajouter que cette somme, heur. Ils lui demandèrent le couteut avec exorbitante au premier abord, ne pesera pas lequel il avait frappé, mais il dit qu'il n'avait demesurement sur le budjet; que beancont point de conteau. Ils lui dirent qu'il lui coude dépenses seront supprimées dans d'antres permient lu tête, s'il ne le leur donnait ; ils le donner à la proposition de M. d'Ollivier des services ; qu'ensin, l'établissement de l'impôt posèrent sur le plancher, et brandirent la luche proportions qu'elle n'a pas. Mais il n'est per- progressif apportera un soulagement réel à la au-descus de sa gorge; il persista dans son resonne qui, après avoir lu attentivement, dans | classe nombreuse des travailleurs, puisque la fus. Le conteau fut cependant retrouvé dans la

Deux autres témoins, Donald Smith et Donald Ferguson, tous deux parlant le Gaëlic, mais interprétés devant le jury par le témoin principal Alexander Sinclair, et bien compris

L'accusé, dans le conrs de l'intruction, parla d'une munière incohérente, accusant les témoin principal de l'avoir volé et même d'avoir voula l'empoisonner. Son apparence repos du dimanche et de l'éducation nationale! était celle d'un homme sous l'empire d'un dé-Nous invitous MM. les universitaires du rangement de ses facultés intellectuelles. Le Journal des Débats et MM. les philosophes procureur genéral admit qu'il pouvait exister le, de l'aven même du plaignant, il avuit cesqu'ils ne l'oublient pas ; les Montagnards ne nitude de sa raison. Le juge en résumant les plaisantent point: il faut être avec eux ou con- debats, dit au jury que, d'uprès la conduite et tre eux, et la seule religion qu'il tolèrent est les paroles de l'accusé, sa lucidité mentale dedans Robespierre le Fils de l'Etre suprême, le der, dit-il, est de savoir si, lors de la commis-Verbe élernel, le nouveau Rédempleur du genre sion de l'offense, il posseduit toute su rison, on s'il agissait sous l'empire d'une aberration mentale qui lui ôtait la responsabilité de ses

Le jury se retire, et, après quelque délibération, déclare l'accusé "conpable d'assaut avec intention d'infliger des blessures graves."

Au moment où nous mettons sous presse la malle de Québec ne nons a pas encure auporté les journaux que nous en attendons ce matin.

DECES.

A l'Hôpital-Général de cette ville, la Révde. Sœur Marie-Angélique-Victoire Brazeau, dite Ste. Alphonse, décédée mercredi à l'âge de 41 ans, 3 mois, 27 jours, dont elle a passe en Religion 26 ans, 8 mois et 4 jours. Hier matin, au Côteau St. Antoine, près de cette ville, à la résidence de son frère l'hon. F. A. Quesnel, Delle. Adélarde Quesnel, âgée de 67 ans. Elle fit, par les char-mes de son esprit, l'agrément de la société, et par les qualités générouses de son cœur, elle laisse des regrets

dans l'âme du pauvre. En cette ville, le 27 courant, M. L. Pepin, dit Ba-rolet, âgé de 58 ans:

A la Rivière du Loup, district des Trois-Rivières, le 26 du présent, après une maladie de quelques mois, et à l'age de 43 aus, Dame Julia-Jane Durand, épouse de Charles-Edouard Gagnon, écr. notaire, et l'une des filles de fen le colonel Marin-François Durand, de Plantsburg, Etat de New-York.

ANNONCES.



TRAVAUX PUBLICS. ES OFFRES seront reques jusqu'à LUNDI, le TROISIEME jour de FE-VRIER prochain, pour les OUVRAGES de CHARPENTE di NOUVEAU PALAIS de JUSTICE, pour Montréal.

Le montant des contrats sera payé argent complant au fur et à mesure que l'ouvrage avancera, moins la somme de 25 par cent qui sera retenue jusqu'à la confection des travaux; les contracteurs saront tenus de fournir deux cautions à la satisfaction des Commisseires du Bureau des Travaux Publics : les offres seront adressées aux dits Commissaires, mais ils ne s'obligent pas d'acepter les plus basses...

Pour plus amples informations, s'adresser au bureau des soussignés, 87, rue des Fortifications, où l'on pourra voir les plans et devis. OSTELL & PERRAULT, Architectes.

Montréal, 10 janvier 1851.

CETTE maison, déjà connue du public sons le nom de Pénsion Prio ée, est sise à l'extrêmité supérieure do la Place Jacques-Cartier (ancien Marché-Neuf), au No. 7. Les familles et les personnes voyageant pour leur santé, y tronveront en tout tens des chambres convena-blement meublées, la tranquillité, et toutes les attentions déstrables. L'établissement à vue sur le fleuve et réunit à la beauté du site les avantages de la centralité, du voisinage du port et des débarcadores des chemins de fer. Prix éganx à ceux des hôtels où il y a table d'hôte.

ALENDRESEE eclesias in et divil

POUR 1851,

A vendre chez

E.R. FABRE ET CIE. Rue St. Vencent, No. 3.

19 nov. 1849.

AVOCAT

BURRAU, coin des rues St. Vincent et Ste. Therese a dessons de l'établissement de la Minerve. Montreal, 8 novembre 1850.

ATTENTION!!!

VRAI VIN FRANCAIS SANS MELANSE M. HERVÉON & Cie., sollienés par des membres de leur famille, tésidante aux portes de Bordeaux et en position incontestablement favorable, vieument de recevoir par le navire "PArthur" un ASSORTIMENT de CO-GNAC et de VINS de qualités diverses, purs et généreux. qu'ils se proposent de vendre en gros et en demi gros, à des prix excessivement modérés.

C'est l'occasion pour les amateurs et pour le public en général, de renoncer à ces mélanges funestes et corrosifs à ces mixtures destructives des santés les plus robutes. C'est aussi une opportunité pour MM, du clergé, de se procurer un Vin pur, étranger à des ingrédients chimiques, et à des montants qui ne permettent même pas de donner un nom à certaines boissons détériorées jusqu'à

Adresse.... MM. HERVÉON & Cie. com des rues St. Vincent et Notre-Dame, N = . 84— Montréal, 3 Décembre, 1850.

L'ALBUM LITTERAIRE ET MUSICAL

LA MINERVE,

DONT LA PUBLICATION SERA CONTINUE,

DARAIT TOUS LES MOIS PAR LI-VRAISONS DE 28 A 32 PAGES, GRAND FORMAT, au modique prix de §2 par année pour les Souscripteurs de LA MI-NERVE, et de §3 pour ceux qui ne sont pas abonnés à cette feuille; les payements devront être faits à DEMANDE an commencement de chaque Semestre, autrement on exigira 2s. 6d. de plus pour les retardataires. Le prix des deux journaux réunis est de \$6 par un. On s'abonne au Bureau du journal, No. 15, rue St. Vincent. où on peut se procurer les numéros de l'ALBUM depuis 1848, et chez les principaux Libraires de la cité. Toutes demandes doivent être adressées franco, à l'Editeur du journal.

Montréal, le 10 janvier 1851.

VENDRE ou ECHANGER, UN A TERRAIN sis et situé au qua tier St. Louis de la cité de Montréal, près de l'Evêché de Montréal, de la contenance de 40 pieds de front sur 164 de profondeur, tenant par devant à la rue St. Denis, d'un côté au propriétaire, de l'antre à M. Louis Joseph Papineau, et par-derrière joignant à M. Ricard avec une maison en bois à un étage, bien finie, 38 de front sur 22 de profondeur, glacière et autres dépendances dessus construites.

Pour les conditions, qui seront des plus libérales, s'adresser au propriétaire sur les lieux, M. TOUSSAINT LADOUCEUR, on an Notaire soussignė.

C. A. BRAULT, N. P. Montréal, 26 juillet 1850.

MANAGEMENT OF THE PROPERTY OF

Coin des Rues Notre-Dame et St. Vincent.

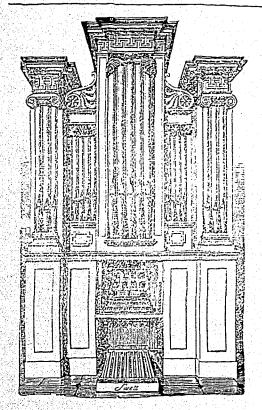
E Soussigné office ses plus sincères remerciments any MM. du Clergé et au public en géneral pour l'encouragement libéral qu'il en a reçu, et profite de cette occasion pour solliciter de nouveau ce même patronage. Letient en mains un bon assortiment de livres d'Eglise, richement reliés en velours, agrafés, aux coins dorés, et une grande variété d'autres livres gaufrés, dorés sur tranche, TELS QUE

Formulaire de prières Paroissien Romain Imitation de Jésus-Christ Chemin de la Croix Visites ou St. Sacrement Miroir des Ames

Ange Conducteur Journée du Chrétien Pensez-y-bien Paroissien des Demoiselles Imitation de la Ste. Vierge Mois de Marie Ilmages grandes et petites.

Aussi tous les livres en usage dans les Ecoles Chré. tiennes, papier, plumes, encre, cire, oublies, crayons, ar doises, etc. Le cout à très-bas prix. Z. CHAPELEAU.

Montréal, 27 décembre 1850.



Au Clergé.

E Soussigné met en disponibilité un très bel ORGUE en accord et duns un état parfait. Il est de forme gothique, a 19 pieds de haut, 12 de large et 7 pieds en profondeur. Les TUYAUX de l'avant sont de métal doré; un double de clefs, et un jeu de pédales sont au nombre des accessoires, outre vingt variations du jeu mu-sical dont suit l'énumération: Grand Orgue, Diapason double au-dessous de GGG, Diapason ouvert, Diapason d'arrêt, Dulciana, Principal, les douzième et quinzième positions du Sesquialtra et de la Cornette, Orgue de Chœur en Diapason d'arrêt et flûté, Orgue à crescendo avec diapason d'arrêt, Dulciana, Principal, Fluté, trompette, haut-bors, tremolo, et deux étouffoirs juxta-posés. L'instrument plus haut décrit conviendrait à une église

snacieuse, ct est off ert à l'examen des visiteurs à l'atelier du fabricant, rue St. Joseph, No. 10, Le prix en serait payé partie comptant, le reste

Le Soussigné tient en mains un assortiment de PIA-NOS, MELODEONS, à 4, 4, 4 et 5 octaves, dont les prix sont variés de £11 5 0 à £30.

SAMUEL R. WARREN. Montréal, le 29 novembre 1850.

INSTITUTION

TES SOURDS-WULLS.

ECOLE des Sourds-Muets maintenant établie sur le Côtean St. Louis, auprès de la Montagne de Mont-réal s'ouvrira le 16 Septembre. L'instruction sera don-née durant dix mois et demi, chaque année, aux condireliure. tions suivantes:

Pour la pension et l'instruction, sans aucunes fournitu-tes, cinq piastres par mois, payables d'avance, pur semes-

Si, ontre la pension, on désire que l'établissement four-nisse le lit, pourvoie au blanchissage, au raccommodage des vêtemens et des chaussures, le prix sera de sept plas-

Les soins du médecin et l'achat des livres, ardoises, ca-

hiers, plumes, seront à la charge des parens. Lorsqu'il sera constaté par un certificat que l'élève, appartient à une famille pauvre, il sera pensionné et instruit pour la modique somme de quatre piastres par moies et il n'aura rien à payer pour les soins du médecin et les fournitures d'école.

Les Sourds-Muets externes, qui seront incapables de paver, receviont l'instruction gratis. Montréal, ce 6 Septembre 1850.

Le soussigné informe les messieurs, du clergé qu'il re-çoit à l'instant de Paris et de Lyon le complément de ses commandes, ce qui comprend un assortiment complet D'ORNEMENTS D'EGLISE, CHANDELIERS ET CROIX pour antels, EANCS D'ŒUVRES ET ACCO-LYTES, CIBOIRES, CALICES, BURETTES, OS-PENSOIRS, CHASUBLES, DALMATIQUES, MIS-

Une grande variété D'ETOFFES BRODÉES EN OR, ARGENT, SOIE, etc. Plusieurs mille livres de CIRE de belle qualité ; D'EN

Aussi un assortiment de VIN BLANC pour le st. sa CRIFICE DE LA MESSE; ces vius sont recommandables par leur purete, et le prix en varie de 31 à 10 par gallon.

Montréal 5 Novembre 1850.

T AMOTHE, Relieur de cette ville, pré-AMOTHE, Retieur de cette ville, pièsente ses remerciemens aux messieurs
du Clergé et au public en général pour l'encouragement
libéral qu'il en a reçu, et annonce qu'il leur en est d'autant plus reconnaissant qu'il a pu réaliser les moyens de
se rendre en Angleterre d'où il passera en France afin
de s'y perfectionner aux ateliers qu'i y existent dans la
branche qu'il exerce, et de prendre en même temps des arrangements à l'effet d'ajouter à sa Librairie les gravures et les livres de piété de toute sorte dont il se propose de composer un fonds digne de leur être offert.

Son établissement demeurera ouvert pendant son absence, et les acheteurs y seront servis avec une égale

Montréal, 27 septembre 1850.

COLLEGE COLLEGE.

A rentrée des élèves de cet établissement, qui est le premier et le principal des CLERCS DE ST. VIATEUR" aura lieu le 24 du courant. Le plan des étudesse divise en cinq années, disposé ainsi qu'il suit :

1ere. Année. - Eléments des deux langues (Anglais et Français).—Arithmétique.—Historre sainte et cours religieux. -Histoire ancienne (en anglais). - Géographie.

2me. Année. - Syntaxe des deux langues. -Arithmétique et premières notions d'Algèbre, de géométrie et de dessin linénire.-Histoire du Canada - Histoire Romaine (en Anglais). -Géographie .- Principes fondamentaux d'Agriculture et de Botanique. - Style épistolaire et compositions dans les deux langues.

3mc. Année. - Belles-Lettres et Rhétorique. -Algèbre et Géométrie.-Tenue des livres (en Aughis). - Histoire de France par la méthode analytique.-Histoire d'Angleterre (en Anglais).—Etude de la constitution du pays.— Compositions et discours dans les deux langues.

4me. Année.-Physique, Chimie appliquée aux arts etc. - Géomètrie pratique, Arpentage, Mécanique, etc .- Astronomie. - Compositions dans les deux langues.

5me. Année. - Philosophie (logique, métaphysique, Morale). - Architecture. - Economie signé. politique.—Compositions et discours dans les

Après avoir suivi ce cours, les élèves pourront recevoir des leçons de latin, s'ils le désirent. Alors un cours de deux ans est suffisant pour donner une connaissance approfondie de cette langue.

Pendant les récréations on obligera les élèves à parler la langue anglaise autant que possible; rien ne sera négligé pour assurer leurs progrès dans les deux langues. Tous les mois il y aura des séances on soirées scientifiques. pour sormer les élèves au débit, à la déclamation, etc. des récompenses seront accordées à ceux qui auront présenté leurs matières de la manière la plus satisfaisante.

La Musique et le Dessin seront enseignés à

ceux qui le désireront. CONDITIONS PAR AN. Enseignement et logement. . . £3 0 (Piano. £3 0 Musique Les antres instruments £1 10 Dessin. · £0 5 Abonnement à la bibliothèque. . £0 2 6 L'unisorme est un habit de drap bleu à col-

let droit, boutonnant jusqu'en haut par une rangée de boutons jaunes; ceinture noire. REV. E. CHAMPAGNEUR, PTRE. Directeur.

REV. A. THIBAUDIER, PTRE. Procureur. Montréal, le 17 septembre 1850.

LE GUIDE

UNE SÉRIE DE REPONSES AUX QUESTIONS INSERÉES DANS LA CIRCULAIRE DU SURINTENDANT DE L'EDUCATION, ETC.

PAR F. X. VALADE, ECR.

CET ouvrage est maintenant terminé et offert en vente chez tous les Libraires et à la Librairie du Soussigné. L'ouvrage forme un Volume format in-12, contenan

Le Soussigné a cru, en achetant le privilège de cet ouvrage pour le publier, se rendre utile aux Instituteurs, et au public en général, et il ôse espérer d'en obtenir un

P. GENDRON, IMPRIMEUR-LIBRAIRE. No. 29, 1uc St. Gabriel, Vis-à-vis l'Hôtel de Mme. St. Julien. Montréal, le 9 inillet 1850.

MOIS DE MARIE

OUVELLE édition, augmentée des pri-ÈRES DE LA MESSE, VEPRES DES DIMAN-CHES, CHEMIN DE LA CROIX, ETC., LTC., aveciolie

Prix 7s. 6d. la douzaine.

A vendre chez Montréal, S. E. R. FABRE ETCIE, 2 Avril 1850. Rue St. Vincent, No. 3. E. R. FABRE ETCIE,

BIBLIOTHEQUES PAROISSIALES.

ES Soussignes out l'honneur d'annonce aux MM. du Clergé et à tontes les personnes qui s'intéressent à la fondation des BIBLIOTHEQUES PAROISSIALES, qu'ils ont maintenant en vente un assortiment considérable de livres, publiés avec approbaion de plusieurs Archevêques de France et bien propres à répandre le goût de la lecture lans les campagnes. Les collections suivantes sont surtont dignes de leur intention: Bibliothèque de la jeunesse, format 18°, cartonné. 100 volumes dans la collection pour

Ribliothèque instructive et amusante, somnat in-18, 160 volumes solidement cartonnes on 130 volumes pour £6 5.

Et enfin: Bibliothèque catholique de Lille, format in-18°, 460 volumes solidement cartonuls en 215 volumes, pour la collection £10 0 0. Des catalognes de ces différentes collections seront donnés gratuitement à ceux qui en d'en payer les primes annuelles.

feront la demande.

d'en payer les primes annuelles.

2°. Une moitié de la prime des cinq premières années

E. R. FABRE ET CIE, Rue St. Vincent, No. 3. Montréal, le 9 juillet 1850.

LIVERS NOUVEAUX

POUR DISRIBTUTION DE PRIX ES Soussignés offrent maintenant en vente, un usor timent considérable de livres, Nouvellement Reçus et propres à être donnésen prix ou à sommer le fonds d'une bibliothèque de puroisse. Tous ces sivres sont solidement reliés ou élégamment cartonnés aux ilustrations.

PRIX TRES MODERÉS - A U S S 1 : -

Un choix ties varié de Livres de Prières avec reiures ordinaires et autres. On prenden payement des

Debentures.

E. R. FABRE ET CIE. Rue St. Vincent, No. 3. }

IMAGERIE NOUVELLE.

Reduction de prix.

ES Soussignés viennent de recevoir, de Fance, 25,000 feuilles, IMAGES assorties de grandeirs et ualités, qu'ils ofirent a 776, 1276 et 3070 les 100 feuilles. E. R. FABRE ET CIE. Rue St. Vincent. No. 3, ?

21 mai 1850.

NOUVEAUX

Pour MM. du Clergé et autres, Reçus dernièrement de Paris et a vendre

A LA LIBRAIRIE DE E. R. FABRE ET CIE.

Rue St. Vincent, No. 3, 21 mai 1850.

ST. JEAN-BAPTISTE ES Sociétés de Tempérance et de St. Jean-Baptiste

JEAN-BAPTISTE en s'adressant au magasin du Sous-C. CATELLI.

Rue Notre Dame, près de Bonscours Montréal, le 4 juin 1850.

MANUEL

DES Sociétés de Temperance DEDIÉ A LA JEUNESSE DU CANADA,

PAR LE REV. M. C. CHINIQUY, PTRE.

E soussigné a l'honneur d'informer MM. Lles Curés, Marchands et instituteurs de la campagne, et le public en général, qu'il rient de terminer la troisième édition de cet onvrage de l'Apôtre de la Tempérance; elle est maintenant on vente chez presque tous les Libraires de Montréal et les Marchands de la

Campagne. Cette édition est enrichie du PORTRAIT le Panteur et d'une NOTICE BIOGRAPHIQUE 0 et ne se vendra que le même prix des éditions précédentes; le livre est solidement relié, étant destiné à être introduit dans les écoles comme livre de lecture

J.-BTE. ROLLAND. Monteal, 28 décembre, 1849.

AUX COMMISSAIRES D'ECOLES.

N. M. Bonnal, jeune Français âgé de 24 ans, olhe ses services comme Instituteur. Il a été formé dans les Eccles Normales des Frères des Ecoles Chrétiennes de France, et a reçu de l'Université le Brevet de capacité. S'adresser au Frère Directeur des Ecoles Chi (tiemes à

CURRICULUM LATINUM

AD USUM JUVENTUTIS.

ES Soussignés viennent de publier, sous ce tilre deux volumes élégamment reliés et contenant unchoix des principaux Classiques latins, en prose et en vers. Le volume de prose contient les extraits suivants :

Extraits de Cornelius Nepos. Les 3e et 4e livres de Quinte Curce. Quatre livres des Commentaires de César. Cicéron sur la Vieillesse. Cicéron sur l'Amilié. Vie d'Agricole, par Tacite. Prix 6s 3d.

Les niemes extraits se vendent séparément, à des pris qui varient depuis 9d. jusqu'à 1s. 9d. Le volume de Poësie contient :

Les 3 premiers Livres de l'Enéide. Les Géorgiques de Virgile. Les Odes d'Hornec. Les Fastes d'Ovide.

Prix 5. 6d. Les traités séparés se vendent 1s. fid. ou 18 M. NATIONAL LOAN FUND LIFE ASSURANCE SOCIETY.

SOCIÉTÉ NATIONALE D'ASSURANCE

SUR LA VIE

LONDRES

BANQUE D'EFARGNE POUR LA VEUVE ET L'ORPHELIN.

CAPITAL - UN DEMI MILLION STERLING.

26 CORNHILL, LONDRES. BUREAUX 17 GRANDE RUE ST. JACQUES, MONTREAL.

A. LAROCQUE, Ecn. | E. R. FABRE, Ecn., H. L. ROUTH, Ecn. | W. LUNN, Ecn. MEDECINS CONSULTANS. F. T. BADGLEY, Ecs., M. D. H. PELTIER, Ecs., M. D.

BUREAU LOCAL.
BENJ. HOLMES, ECR., PRESIDENT.

F. R. STARRECR., AGENT GENER, POUR L'A-MERIQUE BRITANNIQUE DU NORD.

E avantages que cette Institution offre au public sont nombreux et importants, et les taux d'assurance aussi réduits que la sureté des assurés et de la société le ouvent permettre.

Voici quelques-uns des avantages tous particuliers

qu'offre cette société à ses assurés : 1°. L'assuré a droit d'emprunter du Bureaules deux tiers des primes par lui payées et par cela n'a pas à crain-dre d'être forcé d'abandonner sa police, faute de moyen

peut être payée par les Billets promissoires des assurés eux-mêmes.—Ces Billets peuvent ne pas être payés, mais ils penvent demeurer à intérêt entre les mains de la société, et à la mort de l'assuré le montant en sera déduit de celui de la police d'assurance.

30. On ne fait rien payer pour les droits de Timbre ni pour l'examen médicat. 4°. Les Bonus sont repartis annuellement entre les assurés, soit en réduction dans le taux de la prime annuelle, ou en augmentation de la somme assurée-et cela au choix que pourra faire connaître amuellement 'assuré, après avoir été assuré pendant quatre années, à la quelle époque le Bonus pour les dites quatre années

lui sera payé—et de la tons les ans.
5°. On allouera 30 jours de grâce pour le payement annuel de la prime de police, c'est-à-dire, que la police ne sera pas périmée si le payement s'en fait pendant les trente jours qui suivent celui on ce payement annuel aurait dû être fait.

6°. Un bureau général pour l'Amérique Britannique du nord ayant été établi EN CETTE VILLE les assurances seront acceptées par l'AGENT GENERAL et les polices émanées de suite. Le bureau s'assemblera régulièrement au local indiqué

ci-bas, et les affaires pour cette province y seront condui tes de suite au grand avantage des assurés. Un des médecins consultants se trouvera au bureau tous les jours. On accordera des prêts et on payera les polices expi rcés de suite au dit bureau sans référer ce ailleurs. On pourra se procurer des brochures explicatives de

out ce qui a rapport à cette association, de même que des formules en blanc et toutes informations quelconques au bureau à Montréal et des Agents par toute la Province, auxquels on devra s'adresser pour faire ses demandes d'as-Montréal, le 12 mars 1850.

AUX COMMISSAIRES D'ECOLES. MR. C. H. arrivé depuis peu de jours de San-Fran-Cisco, (Californie) désire trouver une place d'INS-TITUTEUR, il a déjà tenu une école élémentaire dans le district de Québec voilà plusieurs années pendant l'espace de deux ans. S'adresser à M. Louis Plamondon, marchand, 1ue St. Paul, No. 122.

Montréal, 27 septembre 1850.

SOURCES DE PROVIDENCE

T. GERMAIN quiconduit l'établissement des BAINS D'EAU MINERALE dans le nonveau Village de Providence, dans la paroisse de St. Hya-cinthe, informe le public que son établissement sera auvert au PREMIER JUIN prochain, et qu'il pensionnera à son au PREMIER JUIN prochain, et qu'il pensionnera à son St. Hyacinthe, le 17 mai, 1850.

ARNOT. Professeur de français, latin, rhéto que, belles-lettres, etc Coin des rues Dorchester et Sanguinet. Montréel. 9 Nov. 1850.

Montréal, 24 Sept. 1850.

IMPRESSIONS TYPOGRAPHIQUES.

On imprime à cet établissement :

Adresses, Cartes de visite, In vitations, Circulaires,

Et Jobs de toute espèce, exécu tés avec soin.

S'adresser à l'imprimerie des Mélanges Religioux.

NOTRE-DAME ET ST. VINCENT.

VARTIT de nouveau ses pratiques que tout son établissement est réuni dans ce nouvenu local et qu'il a tout-à-fait abandoiné son ancien magasin de la rue St Paul vis-a-vis la Place Jacques artier.

Il attend incessamment par les prochains arri vages, un RICHE ASSORTIMENT de MON-TRES, BIJOUTERIES, articles de goût, etc.

Montréal, 26 mai.

ATTENTION!!

LA CLEF DES

PRINCIPALES DIFFICULTES

DE LA

GRAMMAIRE FRANCAISE,

OL COURS RAISONNE SUR LA GRAMMAIRE FRANÇAISE Le même qui a été donné avec succès durant plusieurs années en SOIXANTE LEÇONS, par

CHARLES HUBERT LASSISERAYE. DÉDIÉ A LA JEUNESSE CANADIENNE. A vendre à Montréal, chez J. B. Rolland, Imprimeur

Libraire, rue St. Vincent.-Prix: 2 sch.

L'on traite de gré à gré pour les annonces fréquentes ou qui doivent paraître longtemps. Les annonces non accompagnées d'ordre seront pu-

AGENTS DES MELANGES RELIGIEUX.

MONTREAL, . . MM. E. R. Fabre et Cie., Libraire Val. Guillet, écr., N. P. M. D. Martineau, Ptre., V. M. F. Pilote, Ptre. Direct. Quábec. . . STE. APKE.

IMPRIMEUR: JOSEPH RIVET', Coin des rucs Mignonne

WILLIAM LYMAN, Ecr. G. E. CARTIER, Ecr., M. P. P. HEW RAMSAY, Ecr., Gérant. Conseiller Légal,-L'Hon. L. T. DRUMMOND, Sollici-Arbitre Médical—ARCHIBALD HALL, M.D. Secrétaire—THOMAS RAMSAY, Ecr.

> Quebec-Agent-II. W. WELCH, Ecr. Arbitre Médical-Le Dr. MORIN.

COMPAGNIE D'ASSURANCE

VIE DU CANADA.

(Canada Life Assurance Company.)

INCORPORÉE PAR ACTE DU PARLEMENT.

CAPITAL-£10,000.

BUREAU PRINCIPAL, HAMILTON.
HUGH C. BAKER, PRESIDENT.
JOHN YOUNG, Ecn., Vice-President.
Et Dix-huit Directeurs.

THOMAS M. SIMONS, Ecr., Secrétaire.

Bureau, Local, Montréal. L'HON. JOSEPH BOURRET, Président.' JOHN G. MACKENZIE, Ecr., Vice-Président.

Directeurs.

WILLIAM WORKMAN, Eer.

GERANTS DANS LE BAS-CANADA. Sorel -R. Harrower, Eer. Melbourne-Thos, Tait, Ecs St. Andrews-Frank Fa-St. Hyacinthe-Boucher de la Bruvère, Eer.

St. Johns-Charles Pierce Trois-Rivières - John Ro-Ecr. bertson, Ecr. Huntingdon—R. B. So- Hawksbury-Georges Hamilmerville, Ecr. ton, Ecr. Stanstead-F. Judd, Ecr. Dunham-Wm. Baker, Ecr.

Sherbrooke-Win. Ritchie, Ecr. ETTE COMPAGNIE est prête à effectuerdes ASSU-RANCES SUR LA VIE, et à se charger de toute transaction, dépéndance de la valeur ou de la durée de la vie humaine, ainsi qu'à accorder ou a acheter des Annuités ou des Réversions de toute espèce, comme aucsi des Surgierres et des Detailles.

aussi des Survivances et des Dotations. En sus des divers avantages qu'offient les autres Com-pagnies, les directeurs de cette Compagnie, plaçant les primes dans la province à un taux d'intérêt composé bien au-dessus de eclui qu'on peut obtenir dans la Grande Bretagne, se trouvent en é. at de promettre une réduction très-considérable du coût, en garantissant des assurances, des survivences et des docations pour un moindre paiement actuel ou une moindre prime annuelle, accordant des Annuires augmentées soit immédiates ou différées, pour toute somme placée entre leurs mains. Ils peuvent aussi mentionner la position locale de la Compagnic comme étant d'une importance particulière à coux qui veulent faire effectuer des assurances, attendu que cette position permet aux assurés d'exercer un contrôle sur la Compagnie, et facilite l'acceptation de risque sur s s individus sains, ainsi que le prompt règlement des ré-

Les assurances peuvent s'effectuer, avec ou sans participation aux profits de la Compagnie; les primes peuvent se payer par versements semi-annuels Ou trimes-tricls; et le système de *demi-crédit* ayant éténdopté par le Bureau, on fera crédit pour une moitié des SEPT premières primes, sans autre garantie que la Police.

PRIME ANNUELLE POUR ASSURER £100, TOUTE LA

	DURE	DURÉE DE LA VIE.					
Age.	Avec les profits.	Sans les profits.	Demi-Crédit.				
15 20	1 13 1 1 17 4	1 6 5 1 9 H					
25 30	$\begin{array}{cccc} 2 & 2 & 9 \\ 2 & 9 & 3 \end{array}$	$\begin{array}{cccc} 1 & 14 & 7 \\ 2 & 0 & 2 \end{array}$	1 17 6				
35 40	$\begin{array}{cccc}2&16&7\\3&6&2\end{array}$	2 6 4 2 14 8	$\begin{array}{cccc} 2 & 9 & 2 \\ 2 & 17 & 6 \end{array}$				
15 50	3 17 1 4 13 1	$\begin{array}{cccccccccccccccccccccccccccccccccccc$	3 ? 4 4 1 4				
55	5 17 8	4 19 11	5 3 4				

60 | 7 10 10 | 6 9 11 | 6 13 2 On trouvera, en les comptant, que les taix ci-dessus trois quarts de tous les profits de cette branche des affaires de la Compagnie.

Prime annuelle pour assurer le paiement de £100, soit en cas que l'assuré meure avant d'atteindre un âge spécifié, soit lorsqu'il atteindra cet age:

	1 50			
Age of	"	55	60	65
20 30 30 45 0 45 0 45 0 45 0 45 0 45 0 45	2 14 2 3 9 7 4 13 2 6 12 3 10 12 9	2 5 7 2 16 7 3 12 4 4 15 5 6 15 3 10 13 2	1 19 10 2 8 3 2 19 7 3 14 9 4 18 6 6 16 5 10 14 11	1 16 2 2 2 2 11 8 3 2 9 3 18 11 5 1 6 7 1 5

Le Bureau, à Montréal, est au No. 27, rue St. Fran çois-Xavier. On peut y obtenir du Secrétaire, Thoma Ramsay, éer, des tarifs, prospectu-, formules de de-mande, et tous autres renseignements relatifs au système de la Compagnie, ou à la pratique des assurances sur la

Montréal, le 5 mars 1850.

blićes jusqu'à avis contraire.

CONDITIONS:

On ne s'abonne pas pour moins d'un semestre. Les abonnés qui veulent retirer leur sonscription, doivent en donner avis un mois avant l'échéance du semestre ou de l'année courante, à moins d'une convention

TAUX DES ANNONCES.

Six lignes et au-dessous, 1re insertion, . . . £0 Chaque insertion subséquente, Dix lignes et au-dessons, 1re insertion, Chaque insertion subséquente, Au-dessous de dix lignes, (1re insertion) chaque

Riviere du Lour, M. L. Baribeau. M. H. Aubertin. ST. ATHANASE, . Bureau de Rédaction : Maison d'Ecole près de l'Evê-

ché, coin des rues Mignonne et St. Denis.

JOSEPH LAROCQUE, PRÈTRE, Rédacteur-en-Chef (Evéché de Montréal).